

Fondation de l'Armée du Salut Rapport d'activité 2014





Sommaire

08 Fiche d'identité
10 Temps forts 2014

L'action au service des publics

14 Inclusion sociale
17 *Audrey Apert, salariée au Havre*
18 *Marie Frey, résidente dans le Haut-Rhin*
19 Soins-handicap-dépendance
22 Enfance-Jeunesse

Cahier central

I L'action au service des publics, en chiffres 2014
II Implantation des établissements et glossaire

33 *Sébastien Paquette, résident à Paris*
34 L'accueil et l'accompagnement, thématiques transversales

38 Accompagnement spirituel

39 Actions d'intérêt général de la Congrégation de l'Armée du Salut

Le pilotage de l'action au service des publics

42 Le pilotage national
44 Le pilotage du siège
45 Professionnels
46 Bénévoles
47 *Alexis Dhondt, accompagné à Nîmes*
48 *Annie Rodriguez, bénévole à Pairs*

49 Interview de Catherine Bergeal, membre du Conseil d'administration

50 Informations financières
53 Donateurs et testateurs

Les témoignages en pages 17, 18, 29, 47 et 48 ont été recueillis au printemps 2015.

Ce rapport d'activité est également téléchargeable sur www.armeedusalut.fr

OURS

Édition et rédaction
Fondation de l'Armée du Salut
Conception graphique et réalisation
Atelier Marge Design

Photographies (hors FADS)
S. Godefroy p. 8, 10
X. Schwebel p. 17, 33
T. Voisin p. 6-7, 10, 11, 34, 36, 48
V. Camozza p. 8, 10, 12-13, 34, 35, 36, 40-41, 47
C. Marcihacy p. 36
Numéro ISSN: 1638-430 X

en couverture: Résidence Foch (Mazamet) /
en quatrième de couverture: Le Bon Foyer (Mulhouse),
photos **T. Voisin**

Pour la société, contre les inégalités

Président de la Fondation de l'Armée du Salut depuis moins d'un an, je m'exprime, à l'occasion du bilan 2014 de l'action au service de nombreux publics dans de nombreuses villes en France, à la fois avec fierté et inquiétude.

Après plusieurs années de travail en tant que Chef de Command pour l'Italie et la Grèce, j'ai pu mesurer avec un autre regard ce que la Fondation de l'Armée du Salut, et ses nombreux partenaires intervenant dans l'action sociale et médico-sociale, sont en mesure de réaliser au quotidien au service de jeunes, d'adultes, de personnes handicapées et de personnes âgées en situation d'isolement, de dépendance, de précarité, de discrimination. Le travail et l'engagement des équipes professionnelles, des bénévoles, l'appui des partenaires, des donateurs, témoignent des valeurs de solidarité et d'humanité qui sont celles de l'Armée du Salut, et à travers elle, de la Fondation. Cependant, mon inquiétude est grande face aux risques que l'accroissement des inégalités, les représentations sociales stigmatisantes, l'expression du rejet de l'autre font peser sur la société française aujourd'hui. Comme je le rappelais avec de nombreux autres présidents et présidentes d'institutions dans une tribune parue à l'automne dernier, la maîtrise nécessaire des déficits et de l'endettement public de notre pays ne peut se faire au détriment des personnes les plus fragiles, c'est-à-dire des politiques de redistribution sociale et de lutte contre la reproduction des inégalités. Notre objectif doit demeurer celui, harmonieux, d'un développement à la fois matériel et humain, afin de (re)construire le vivre ensemble.



Daniel Naud
Président de la Fondation de l'Armée du Salut



Directeur général de la Fondation de l'Armée du Salut depuis janvier 2015, après avoir été directeur des programmes Soin-handicap-dépendance, je suis heureux d'y approfondir un engagement de plus de trente ans, tout en étant pleinement conscient à la fois du travail collectif déjà réalisé, et des enjeux auxquels nous faisons face.

Depuis sa création, en 2000, la Fondation de l'Armée du Salut intervient, sur la base de son projet, au service de milliers de personnes accueillies chaque année dans ses établissements. Reconnue pour son efficacité et son professionnalisme, elle est un interlocuteur qui compte, en France, dans le domaine de l'action sociale et médicosociale et dans les débats sur les politiques publiques. Nous nous engageons cette année dans l'élaboration des nouvelles orientations stratégiques pour la période 2016-2020, en gardant comme repère notre objectif général d'innovation pour répondre à des besoins sociaux en évolution : établissements proposant des plateformes de services adaptés aux territoires ; renforcement de la participation des personnes accueillies et prise en compte de leur parole ; accompagnement vers et dans le logement. Je me suis également engagé à approfondir le travail en coordination entre siège et établissements, et à consolider l'équilibre financier de la Fondation : ce sont deux autres enjeux décisifs pour rendre encore plus efficace notre action au service des personnes accueillies. C'est en travaillant dans ce sens que nous continuerons à « faire Fondation ».



Eric Yapoudjian

Directeur général de la Fondation de l'Armée du Salut

Ci-contre Un locataire de la Résidence Schoenberg visite une exposition à La Filature, scène nationale, à Mulhouse (nov. 2014)

Fiche d'identité

Missions et grands chiffres d'activité en 2014

« Articuler éthique de conviction et de compétence, engagement et savoir-faire, innover et diversifier les formes d'intervention pour mieux répondre aux besoins »

(extrait du Projet de la Fondation)



La Fondation de l'Armée du Salut, depuis sa création en 2000 et sur la base de son projet, mène et coordonne l'action de nombreux établissements sociaux et médicosociaux au service de personnes fragilisées par des accidents de la vie, des dépendances ou des précarités de tous types.

La Fondation de l'Armée du Salut est l'une des deux entités représentant, en France, l'Armée du Salut, au côté d'une Congrégation rassemblant 26 postes (paroisses), et réalisant entre autres des actions sociales d'intérêt général.

Conformément au projet de la Fondation, le travail réalisé au service des personnes accueillies dans ses établissements s'efforce de traduire au quotidien un ensemble de valeurs humanistes, fidèles à celles de l'Armée du Salut, telles que l'inconditionnalité de l'accueil, l'accompagnement de chaque personne accueillie dans sa globalité et l'écoute de sa parole (le projet de la Fondation est téléchargeable sur www.armeedusalut.fr, rubrique Nos valeurs).

L'action réalisée par la Fondation de l'Armée du Salut est intrinsèquement partenariale : aucun établissement, ni aucun opérateur ne peut, avec ses seuls moyens et ses seules équipes, répondre globalement à la complexité et à la singularité de chaque situation de fragilité sociale. En d'autres termes, le principe associatif est inscrit au fondement du travail social et médico-social. Cette dimension partenariale, la Fondation de l'Armée du

Salut et la Congrégation de l'Armée du Salut la font vivre depuis de très nombreuses années à l'échelle nationale. L'Armée du Salut a été membre fondateur des principales fédérations interassociatives du secteur social et médico-social, comme l'Union nationale interfédérale des œuvres et organismes privés sanitaires et sociaux (Uniopss), la Fédération nationale des associations d'accueil et de réinsertion sociale (Fnars) ou la Fédération des Banques alimentaires. Une présentation plus exhaustive des principaux partenaires institutionnels avec lesquels la Fondation de l'Armée du Salut travaille est consultable sur www.armeedusalut.fr/partenaires.html. Ce maillage partenarial structure aussi le travail de chaque établissement de la Fondation de l'Armée du Salut dans sa zone d'implantation, afin de pouvoir accompagner au mieux les besoins et le parcours de vie de chaque personne.

CHIFFRES-CLÉ

143 structures & services

Au 30/06/15, la Fondation de l'Armée du Salut compte 143 structures et services sociaux et médico-sociaux, implantés dans 29 départements et 17 régions. Dans ces structures et services, les équipes professionnelles accueillent et accompagnent des enfants et adolescents parmi lesquels des enfants handicapés, des adultes isolés, des familles, des adultes handicapés, des personnes handicapées vieillissantes, des personnes en convalescence et des personnes âgées dépendantes (le cahier central de ce rapport présente l'ensemble des implantations).

126 pays

Au 01/01/15, l'Armée du Salut internationale, à laquelle la Fondation de l'Armée du Salut est rattachée, est présente dans 126 pays à travers le monde (source www.salvationarmy.org).

7 361 personnes accueillies

Au 31/12/14, la Fondation de l'Armée du Salut pouvait accueillir quotidiennement 7 361 personnes au sein de ses structures et services (y compris temporaires), ou en suivi extérieur.

1 770 000 journées d'hébergement

Ce chiffre arrondi totalise les journées d'hébergement assurées en 2014 (soit une quasi stabilité par rapport à 2013), tous publics confondus, dont 75 % pour des adultes en situation de précarité, 21 % pour des personnes en situation de dépendance et 5 % pour des enfants et adolescents.

3 700 000 repas

C'est le nombre de repas que la Fondation de l'Armée du Salut a servis en 2014, au niveau national, au sein de ses établissements, ainsi que par le biais de l'aide alimentaire d'urgence.

136 M€ consacrés à ses missions sociales

C'est le budget annuel consacré en 2014 à ses missions sociales par la Fondation de l'Armée du Salut.

UNE HISTOIRE EN QUELQUES DATES

1881
Implantation de l'Armée du Salut en France

1931
L'Association des œuvres françaises de bienfaisance de l'Armée du Salut (AOFBAS), qui gère l'action sociale de cette dernière, est reconnue d'utilité publique

2000
La Fondation de l'Armée du Salut se substitue à l'AOFBAS et est reconnue d'utilité publique

Photos ci-dessus
1 | Le Phare (Le Havre)
2 | Résidence Laury Munch (Strasbourg)
3 | Bougeons Ensemble (Lyon)

Temps forts 2014

Les principales réalisations, mobilisations et expérimentations



01



02



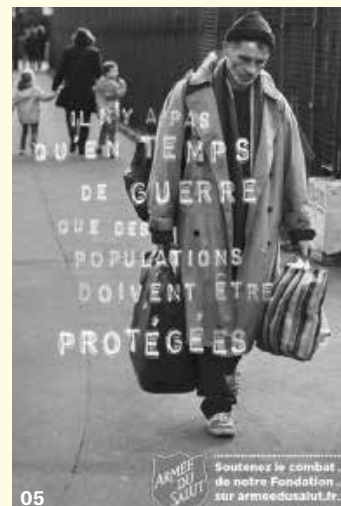
03



04



07



05



06

PRINTEMPS

01 | Les Ateliers de la Cité de Lyon à Vaulx-en-Velin

Les ateliers de la Cité de Lyon, où sont recrutés et accompagnés chaque année plusieurs dizaines de salariés en insertion, ont emménagé à partir du mois d'avril sur un nouveau site, à Vaulx-en-Velin.

02 | Journées portes ouvertes des établissements

Entre avril et juin, de nombreux établissements organisent chaque année des manifestations ouvertes au public et aux partenaires. En juin, Le Grand Saule a accueilli le public, en préparant en particulier de nombreux panneaux d'information sur la vie et le travail quotidiens de l'établissement.

ÉTÉ

03 | Des loisirs pour tous

L'accès aux loisirs et la possibilité de voyager sont, tous les ans, une dimension très importante du travail d'accompagnement dans de nombreux établissements.

AUTOMNE

04 | Des appartements pour l'hébergement d'urgence hivernal

Depuis plusieurs années, la Fondation développe ses partenariats, en particulier avec des bailleurs sociaux, pour pouvoir accueillir en appartements des personnes en (grande) précarité à la recherche d'un hébergement. Déjà actif à Reims et Lyon, ce type d'accueil s'est développé à Mulhouse, Belfort et au Havre.

05 | Campagne d'appel à dons

Autour du message « Certains combats méritent une armée. »

HIVER

06 | Les bénévoles

particulièrement mobilisés pour les actions de fin d'année, aussi bien au quotidien que pour les repas de fêtes.

07 | Fêtes de fin d'année

Dans tous les établissements de la Fondation, une attention particulière est portée à la période de fin d'année, avec des temps ou journées festives qui permettent aux résidents et aux professionnels de partager autrement le quotidien.

FÉVRIER

Conclusions et nouveau thème de travail pour le groupe éthique

La Fondation anime depuis plusieurs années un groupe éthique, qui réunit, sur la base de la libre participation, professionnels, personnes accueillies et partenaires, afin de porter une réflexion partagée sur l'intervention sociale et médicosociale. Début février, le travail mené depuis trois ans autour du thème de « la mort en lien avec la vie » s'est conclu, avec, en particulier, la production d'un vade-mecum sur l'accompagnement de la fin de vie en établissement. Les travaux de ce groupe éthique ont ensuite redémarré autour d'un nouveau thème : l'intime.

HIVER

Tensions dans l'hébergement d'urgence saisonnier

Une nouvelle fois en 2014, la fin de l'hiver, en mars, puis l'entrée dans l'hiver, en novembre, ont été marquées par la fermeture puis la réouverture de places d'hébergement d'urgence. Dans plusieurs sites, comme au Fort de Nogent, en région parisienne, la Fondation a ainsi dû cesser son accompagnement de plusieurs dizaines de personnes sans perspective à l'issue de leur période d'accueil. La Fondation, au côté de nombreux partenaires, s'est de nouveau élevée contre de telles décisions de court terme.

SEPTEMBRE

Activités périscolaires pour 500 jeunes Lyonnais

A partir de la rentrée de septembre, et en lien avec l'évolution des rythmes scolaires, l'Arche de Noé, le centre socioculturel du quartier de la Guillotière, à Lyon, a collaboré avec deux écoles primaires pour faire partici-

per plus de 500 enfants à des activités périscolaires. Plusieurs dizaines d'animateurs ont été recrutés pour assurer ce service.

OCTOBRE

Inauguration du « nouveau » Soleil d'automne

Aboutissement de quatre ans de travaux dans cette maison de retraite médicalisée du Lot-et-Garonne, un bâtiment neuf permet désormais d'assurer davantage de confort au quotidien pour les résidents, ainsi que de meilleures conditions de travail pour les professionnels. Représentants de la Fondation, des financeurs et partenaires se sont retrouvés le 24 octobre pour l'inauguration officielle de ce lieu de vie.

DÉCEMBRE

Sortie de l'UHU de Marseille

La gestion de l'Unité d'Hébergement d'Urgence (UHU) de Marseille, qui avait intégré le réseau de la Fondation

au printemps 2011, a été confiée, à compter du 1er décembre, à un autre opérateur, sur décision de l'État et de la Ville. En un peu plus de trois ans, les conditions d'accueil des publics ont été améliorées. L'organisation mise en place par la Fondation avait redonné confiance à tout le réseau partenarial, et surtout aux personnes hébergées.

TOUT AU LONG DE L'ANNÉE

Plusieurs sites en construction ou en réhabilitation

Parmi de nombreux projets ou réalisations immobilières en cours, trois chantiers revêtent une importance particulière : la construction d'un nouveau bâtiment pour l'Escale, le centre d'hébergement et de réinsertion sociale (CHRS) de Florange ; le démarrage des travaux de réhabilitation de la Sarrazinière, la maison de retraite médicalisée de Saint-Etienne, et de la Résidence Catherine Booth, l'un des CHRS parisiens. Ces travaux doivent aboutir à des bâtiments aux normes, en parti-

culier en matière d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite, et dotés d'espaces collectifs et individuels plus adaptés aux besoins des résidents et aux missions des établissements.

Prises de position et participation aux débats publics

A plusieurs reprises au fil de l'année, la Fondation est intervenue, seule ou avec ses partenaires, pour prendre position dans des débats publics importants pour l'avenir de la société française. À l'occasion des élections municipales, elle a ainsi interpellé les candidats à travers une « Plateforme » mettant en avant cinq droits prioritaires pour la cohésion sociale et la dignité de chacun. Plusieurs candidats, par exemple à Paris, Strasbourg ou Lille, y ont réagi. En octobre, le président de la Fondation a cosigné une tribune intitulée « Réduire la pauvreté et les inégalités, un investissement d'avenir pour toute la société », publiée dans *Le Monde*.

L'action au service des publics

Inclusion sociale,
Soin-handicap-
dépendance et
Enfance-Jeunesse



Ci-contre
Un service de repas
à la Résidence Laury-
Munch

Inclusion sociale

Pilotage, défis

Chaque jour, les établissements et services du secteur Inclusion ont accueilli et accompagné entre 4 600 et 5 400 (en période hivernale) personnes en 2014, dans un grand nombre de territoires en France et pour une grande variété de missions.

Pour ces personnes, hommes et femmes isolées, parfois en long parcours d'errance, ces familles, souvent monoparentales, fragilisées, ces migrants, l'intervention sociale que nécessite leur situation se confronte rarement à des problèmes simples, pouvant se résoudre vite et définitivement. Comme l'exprime dans le rapport d'activité de son établissement une directrice, « cette notion de temporalité est toujours un facteur complexe dans l'accompagnement que nous proposons. » Redisons-le : pour accompagner utilement des jeunes adultes sans formation, des personnes confrontées à des problématiques psychiatriques, des seniors exclus du marché du travail, le travail d'accompagnement dans le temps (long) est souvent la clé. Or, ce travail fait face à deux risques majeurs, malheureusement confirmés en 2014, et qui pèsent de plus en plus lourd sur notre capacité collective à réaliser efficacement notre action au service des personnes en précarité.

Les risques produits par une logique d'intervention "court-termiste"

Premier risque : la tendance, structurelle, à une logique d'intervention sociale de plus en plus « court-termiste » et à des restrictions budgétaires. Les transformations en cours en matière d'intervention sociale peuvent se formuler désormais ainsi : comment faire mieux, autrement, avec moins de moyens ? Il est d'autant plus remarquable que, malgré la tendance généralisée à la réduction des effectifs dans les lieux d'accueil et d'hébergement, la mobilisation des professionnels reste forte, même si la fatigue et le désenchantement se font souvent fortement sentir.

Les contraintes des difficultés socioéconomiques territoriales

Deuxième risque : la difficile situation socio-économique des territoires d'intervention des établissements du secteur Inclusion a continué à peser, en 2014, sur les possibilités d'insertion et d'intégration des personnes en situation de précarité, en particulier du fait de la rareté des emplois et des logements, mais aussi de représentations sociales et de lien social souvent dégradés. Faute de réponses disponibles adaptées, de nombreuses personnes accueillies soit prolongent leur séjour dans l'établissement d'accueil, soit le quittent brutalement sans préparation de leur départ et sans laisser de contact. Pour atteindre leurs objectifs, le secteur Inclusion et les établissements dont il coordonne l'action ont continué, en 2014, à travailler le plus possible de manière transversale (inter-établissements, à l'échelle du secteur Inclusion, en lien avec tous les partenaires, nationaux comme locaux), à favoriser l'écoute et la participation des personnes accueillies pour adapter les interventions à leurs besoins, et à promouvoir la mixité de genre, de générations, de cultures.

Olivier Marguery,
Directeur du programme Inclusion sociale
Faïssal Bessa, Perrine Dubois,
Katarzyna Halasa,
conseiller-e-s techniques

Centres d'accueil de jour

Les centres accueils de jour ont pour finalité de proposer aux publics en situation de (grande) précarité matérielle et/ou sociale un espace d'accueil, d'écoute, d'information et d'orientation, au sein duquel ces publics ont également accès à un ensemble de services/prestations (selon les lieux : alimentaire, hygiène, soins,

animations, domiciliation, consigne, permanences sociales, etc.).

Mission

L'objectif global des accueils de jour est d'accueillir et de soutenir tout au long de l'année des hommes et des femmes majeurs, en recherche d'hébergement, de logement, d'accompagnement, de lien social et de moyens matériels. L'accueil y est inconditionnel et immédiat, et, dans la mesure du

possible, l'accompagnement global dont chaque personne bénéficie contribue à son parcours d'insertion et/ou à ses projets de vie. Les professionnels de l'accueil, de l'accompagnement social, de la restauration, ainsi que les bénévoles et les partenaires intervenant au sein des accueils de jour, concourent à la qualité des prestations, tout en cherchant à construire des liens et à favoriser la participation des usagers.

Hébergements temporaires

Dans la plupart des agglomérations où la Fondation intervient au service des personnes en situation de précarité, des lieux d'hébergement temporaire sont régulièrement (ré)activés, principalement durant la période hivernale, de novembre à mars.

Mission

Selon les territoires, cet hébergement est réalisé dans des bâtiments réquisitionnés à cet effet, se transformant durant quelques mois en lieux collectifs de vie et d'accompagnement (par exemple à Lyon, ces dernières années, dans des casernes inoccupées, ou au Fort de Nogent, en région parisienne, où la Légion étrangère met à disposition chaque hiver depuis 2007 une partie de ses locaux pour permettre d'héberger jusqu'à 180 personnes). Depuis plusieurs années, une autre forme d'hébergement, expérimen-

tée à Reims, puis développée dans d'autres villes, consiste à nouer des partenariats avec des bailleurs sociaux pour accueillir des personnes dans des appartements disponibles, dotés des équipements nécessaires à une vie quotidienne digne. Quel que soit le type de lieu d'accueil, l'enjeu est double : travailler pour que la vie quotidienne dans ces lieux temporaires soit la plus bénéfique possible pour les personnes accueillies ; identifier et faire aboutir le plus vite possible une orientation positive pour le parcours et les projets des personnes.



→

TÉMOIGNAGE

Audrey Apert

chef de service SIAO
(Service intégré d'accueil
et d'orientation) / 115 au
Phare au Havre

« Je suis diplômée, en 2013, d'un master 2 "Pilotage des Politiques Publiques et Actions en Santé Publique" à l'École des Hautes Études en Santé Publique, co-habilitation avec l'Institut d'Études Politiques de Rennes. Pendant mes études, deux expériences professionnelles, en particulier un stage de Master 2 à l'Agence Régionale de Santé Bretagne, ont été en quelque sorte une porte d'entrée vers le monde du social, et m'ont amené à effectuer mes recherches d'emploi en lien avec ce secteur.

Recrutée fin novembre 2013 au Phare, je suis chef de service du SIAO (Service intégré d'accueil et d'orientation) / 115, avec quatre personnes dans l'équipe. Au quotidien, ce service reçoit environ 60 appels par jour, et sur l'année 2014, la tendance fait état d'une moyenne de 20 personnes sans solution d'hébergement chaque soir. Ma fonction de chef de service comporte une forte dimension de coordination (plannings, réunions partenariales, réunions au sein de l'établissement) et une dimension d'observation sociale. »

Centres d'hébergement et de réinsertion sociale et autres hébergements pérennes

Dans ces centres, les personnes, pour la plupart orientées par les SIAO (services intégrés d'accueil et d'orientation), sont accueillies et accompagnées pour des durées variables, quelques mois, voire plusieurs années selon leur situation. Ces établissements articulent espaces privés (chambres en établissement ou parfois en ville), espaces collectifs (restaurant, espaces emploi/multimedia, salles dédiées aux activités sportives, culturelles, etc.) et

Résidences sociales/ pensions de famille

Les résidences sociales ont pour mission la mise en œuvre du droit au logement et ont une vocation sociale. Outils des plans départementaux d'action pour le logement des personnes défavorisées, elles constituent une solution temporaire pour des personnes confrontées à des difficultés d'accès à un logement autonome et, souvent, à d'autres formes de fragilités/discriminations sociales (accès aux droits, à l'emploi,

de travail (bureaux, salles de réunion, etc.). Certains accueillent des publics spécifiques (des hommes isolés au Palais du Peuple, des femmes isolées ou avec leur(s) enfant(s) aux Glycines ou au centre de stabilisation du Palais de la femme, des jeunes adultes de moins de 25 ans, au Passage).

Mission

Les équipes (éducatives, administratives, entretien, etc.), avec le concours des partenaires et de bénévoles, accompagnent globalement les personnes accueillies, c'est-à-dire en tenant compte de toutes les dimensions de leur vie (histoire personnelle et liens familiaux et sociaux, perspectives de logement et d'emploi, santé, accès aux droits, aux savoirs,

repères sociaux, accès aux savoirs, etc.). Tout au long de leur séjour, les personnes, orientées après une évaluation sociale de leur situation, sont accompagnées par un-e référent-e et soutenues dans leurs démarches et leur vie quotidienne par le travail coordonné des professionnels de l'établissement. Si l'autonomie des personnes est l'objectif principal, la participation aux activités proposées et à la vie collective conserve toute son importance pour que chaque personne accueillie puisse exercer pleinement sa citoyenneté, dans la perspective de sa sortie vers un logement de droit commun,

etc.) pour favoriser leurs démarches, leur autonomie sociale et leur bien-être. Cet accompagnement s'appuie sur un contrat et fait l'objet d'évaluations régulières. Les équipes travaillent aussi à la qualité de vie collective au sein de l'établissement et en lien avec son territoire d'implantation. Certains établissements réalisent également des prestations spécifiques (accompagnement d'allocataires du RSA, accueil de personnes sous main de justice ou sortant de prison, etc.). Selon la situation et les besoins des personnes, la relation de confiance s'instaure plus ou moins rapidement, les démarches d'insertion nécessitent plus ou moins de présence/appui, la participation à la vie collective est plus ou moins forte.

souvent dans le parc social.

Les pensions de famille

sont une forme particulière de résidence sociale : elles répondent à des besoins en logement de personnes dont le parcours de vie rend inadéquat ou impossible l'accès à un logement autonome. Les personnes peuvent demeurer dans leur logement sans limite dans le temps, et des équipes sociales assurent avec elles l'animation et la qualité de la vie collective. Ce type de logement s'est développé, ces dernières années, au sein de la Fondation.





Soin-handicap-dépendance Pilotage, défis

Depuis les années 2000, les problématiques sociales liées à la vie des personnes âgées et des personnes handicapées en France se sont transformées.

Forte croissance du nombre de personnes vivant au-delà de 80 ans, nouvelles formes et aggravation des pathologies liées au grand âge, en particulier les pathologies démentielles comme la maladie d'Alzheimer ; affaiblissement des solidarités, en particulier familiales ; soutien de l'autonomie et de la reconnaissance des compétences professionnelles des personnes handicapées travaillant en ESAT et arrivée à la retraite de certains d'entre eux, nombre croissant de personnes handicapées vieillissantes. Ces évolutions macrosociales se sont par ailleurs conjuguées à une évolution propre à la Fondation de l'Armée du Salut : durant ces dix dernières années, cinq nouvelles maisons de retraite médicalisées (Ehpad) et trois nouveaux foyers pour personnes handicapées vieillissantes (Fam) ont ainsi vu le jour ou ont été rattachés au réseau de la Fondation. Ce sont, en 2014, environ 1200 personnes dépendantes qui vivent ou sont temporairement accueillies dans l'un des établissements de la Fondation, et deux d'entre eux accueillent même dans un unique lieu de vie des personnes âgées dépendantes et des personnes handicapées vieillissantes. Les équipes qui les accompagnent au quotidien (médicales, paramédicales, éducatives, d'animation, de restauration et d'entretien, etc.) travaillent au quotidien sur deux principaux enjeux :

- la qualité de la prise en charge sur le plan des soins ;
- la qualité de vie individuelle et collective, sur le plan aussi bien matériel, alimentaire, que social, psychique et relationnel.

Dans des établissements qui sont le domicile et le lieu de vie de la plupart des personnes accueillies, souvent jusqu'en fin de vie, ce double enjeu a nécessité au fil des années une évolution et une adaptation des pratiques d'accompagnement.

Au sein de tous les établissements, des lieux de vie spécifiques ont été créés pour répondre au nombre croissant de personnes atteintes de pathologies démentielles, et l'activité d'accueils de jour a permis à la fois un accompagnement individualisé et une ouverture des établissements sur l'extérieur. En outre, le vieillissement des personnes accueillies (qu'il s'agisse des personnes handicapées ou des personnes âgées, dont l'âge moyen en maison de retraite médicalisée atteint voire dépasse souvent 85 ans) se traduit par une charge et une complexité du travail sensiblement accrues. C'est pourquoi le travail au sein de chaque établissement en termes de cohésion d'équipe et de formation est un objectif primordial ; c'est pourquoi aussi un intense travail inter-établissement, animé par les coordinateurs nationaux, s'est progressivement structuré ces dernières années (réunions de secteur, groupes de travail thématiques sur les soins, la participation et la communication adaptées, groupes de veille rassemblant les établissements selon les publics accueillis, etc.). Enfin, pour soutenir la qualité du « vivre ensemble », tous les établissements travaillent avec de très nombreux partenaires (partenaires institutionnels, réseaux locaux hospitaliers et de soins, associations de loisirs, etc.), portent une attention particulière aux relations avec les familles des résidents et interviennent souvent pour soutenir les aidants. Pour conclure, soulignons que la Fondation agit ces dernières années dans des conditions budgétaires très contraintes, en particulier pour l'accueil des personnes âgées.

Claude Hege,
directeur des programmes
Soin-handicap-dépendance
Sylvie Dupont,
conseillère technique
Edith Marion,
conseillère technique
jusqu'au 01/06/15

←

TEMOIGNAGE

Marie Frey
résidente à la Résidence
Heimelig, dans le Haut-Rhin

« Lorsque je suis arrivée à la Résidence Heimelig (en 2013), je me suis tout de suite sentie bien intégrée. Le personnel est vraiment gentil, fiable et professionnel. Comme j'aime à le dire, ce sont tous mes enfants.

Nous sommes plusieurs résidentes à venir du même village, du coup, nous sommes devenues voisines de palier. J'assume un rôle « d'aidante » : tout le monde vient me voir pour que je donne un coup de main pour ceci ou cela. J'aime bien être utile et rendre service aux gens.

J'aime beaucoup participer aux animations. Surtout au chant. Cela me rappelle lorsque je chantais dans la chorale de mon village.

Je suis quelqu'un de dynamique, qui aime faire la fête et voir du monde. Mon docteur m'a dit que j'étais le rayon de soleil à la Résidence. C'est vrai, je suis toujours de bonne humeur. »

« La journée des résidents commence entre 7 heures et 9 heures 30. Selon la situation, le lever peut être autonome ou accompagné. La toilette du matin, l'habillage, le petit déjeuner, sont des temps où l'on prend soin, soin de soi, soin de son apparence, soin de sa santé. L'accompagnement et parfois même l'assistance sont dosés en fonction des capacités de chaque résident. L'objectif reste le maintien ou le développement des acquis de la personne. »

(extrait du rapport d'activité 2014 de l'établissement)

Établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes

Ces établissements accueillent (de plus en plus tard en raison des politiques en faveur du maintien à domicile) des personnes âgées en perte d'autonomie, dont le maintien à domicile s'avère difficile en raison de leur isolement et/ou de leur difficulté à effectuer les tâches ordinaires de la vie courante; la plupart souffrent de pathologies nécessitant un traitement, une surveillance médicale et des soins paramédicaux. Certaines personnes âgées, vivant encore à leur domi-

Soins de suite et de réadaptation

Avant leur retour à domicile ou leur orientation vers une autre structure (EHPAD, etc.), des patients adultes sortant d'hospitalisation peuvent nécessiter une stabilisation de leur état de santé et un accompagnement global tenant compte de

cile, sont orientées vers un accueil de jour, où elles participent ponctuellement ou régulièrement à des activités (la plupart des EHPAD de la Fondation en disposent). Pour toutes les autres, ces maisons de retraite médicalisées représentent souvent leur dernier domicile.

Mission

La mission première des professionnels est faire de ces établissements un lieu de vie agréable, convivial, respectueux des habitudes et de la personnalité de chacun. Les soignants, aides médico-psychologiques, animateur, etc., coordonnent leur travail afin de maintenir le plus possible et le plus longtemps possible l'autonomie et les aptitudes de chaque personne, tout en étant à son

leur situation personnelle et sociale: c'est à ce besoin que répond Le Château, où sont accueillis, pendant quelques semaines en moyenne, une cinquantaine de patients des départements de la Drôme et de l'Ardèche.

Mission

Dans ce centre de soins de suite et de réadaptation polyvalent, répondant aux exigences du service public hospitalier, le travail des équipes est coordonné aussi bien sur le plan thérapeutique que sur celui de l'animation et du suivi social, afin de garantir

écoute et en se souciant de son bien-être. Dans presque tous les EHPAD de la Fondation, un Pôle d'activités et de soins adaptés (Pasa) permet d'accueillir chaque jour, dans une ambiance conviviale, de petits groupes de résidents, avec lesquels des activités adaptées sont réalisées pour prévenir le repli sur soi et l'érosion des facultés psychiques et physiques. Les résidents atteints de maladie d'Alzheimer ou apparentée sont, pour leur part, accueillis dans des lieux spécifiquement aménagés. De très nombreuses activités sont organisées au sein et en dehors de l'EHPAD, et l'intervention des familles, des bénévoles et des partenaires contribue fortement à enrichir la qualité de la vie collective et individuelle.

la qualité de vie quotidienne et la perspective de sortie la plus favorable possible pour chaque patient. Un projet de réimplantation de l'établissement est toujours à l'étude.

Établissement médicosocial pour personnes handicapées

Le Domaine du Château d'Auvilliers est un établissement particulier: accueil ponctuel en journée, accompagnement des personnes durant de nombreuses années, lieu de travail, accueil commercial ouvert au public, il est un lieu organisé et vivant grâce auquel plus d'une centaine d'adultes handicapés, accompagnés par des

Foyers d'accueil médicalisé

Ces foyers ont pour mission d'accueillir des personnes handicapées mentales, dépendantes et vieillissantes, devenant ainsi leur lieu de vie. Ces personnes y sont orientées par la commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées (CDAPH). Leur dépendance, de formes et niveaux variables, rend nécessaire l'intervention de professionnels pour les actes de la vie quotidienne, ainsi qu'un suivi médical et des soins réguliers.

équipes pluridisciplinaires (équipes éducatives, médicales, encadrants techniques, etc.), mènent leur parcours de vie; ceux qui sont salariés travaillent dans des ateliers situés au sein de l'établissement, ou bien en détachement.

Développement

Au fil des années, l'établissement a étendu ses activités et développé son inscription territoriale et ses partenariats. Il représente aujourd'hui une véritable plateforme de services du secteur nord d'Orléans pour les personnes handicapées.

Autant qu'il est possible, l'établissement accueille ces personnes jusqu'à la fin de leur vie. Le travail coordonné des professionnels (éducateurs, soignants, etc.) a pour objectif d'aider les personnes accueillies à maintenir le plus longtemps possible leurs capacités physiques et psychiques, ainsi que leurs liens relationnels et sociaux.

Vie quotidienne

Une bonne partie de la vie quotidienne se structure autour d'unités de vie, tandis que d'autres activités ou rencontres se déroulent dans des espaces communs à l'ensemble de l'établissement ou à l'extérieur. La participation des familles et de nombreux partenaires contribue à la qualité de vie des personnes en FAM et au maintien de liens avec la vie sociale environnante.

Maison pour adultes polyhandicapés

Le Grand Saule est le lieu de vie et de soins accueillant à la Fondation une cinquantaine d'adultes polyhandicapés, dont les équipes pluridisciplinaires assurent une prise en charge globale au quotidien (repas, toilette, etc.).

Mission

L'objectif de leur accompagnement personnalisé est de favoriser la vie la plus épanouissante et autonome possible au regard de la dépendance de chaque personne. Toute l'année, des ateliers leur sont proposés, mais aussi des sorties individuelles ou collectives, et l'établissement organise des fêtes, qui jouent un rôle important dans la vie collective; enfin, les liens avec les familles font l'objet d'une attention particulière. Un projet architectural et de services est actuellement travaillé pour tenir compte des besoins des résidents.

Enfance Jeunesse

Pilotage, défis

Les huit établissements de la Fondation du secteur Enfance/Jeunesse pouvaient accueillir, en 2014, environ 780 enfants, adolescents et jeunes adultes.

Si leurs missions et leurs actions sont sensiblement différentes, leur contexte d'intervention et l'évolution des besoins des jeunes présentent de nombreux éléments communs : sur le plan macrosocial, les parcours de vie d'un nombre croissant de jeunes accueillis sont (très) fragilisés, compte tenu des difficultés rencontrées sur les plans matériel, scolaire, familial, administratif, psychologique ; sur le plan personnel, les jeunes sont souvent confrontés à une représentation négative d'eux-mêmes, de leur environnement, de leur avenir et de la société, ils manquent de confiance en eux-mêmes et dans les autres, ils rencontrent des difficultés pour porter des projets dans le temps. A cela s'ajoutent, pour certains mineurs ou majeurs issus de migrations, accueillis à Paris, Strasbourg, Mulhouse ou Lyon, de très forts obstacles/complexités administratives et des représentations sociales parfois hostiles. Enfin, certains établissements accueillent des enfants et jeunes dont les difficultés relèvent du champ du handicap (troubles de l'apprentissage, etc.).

L'accompagnement de tous ces jeunes accueillis se fonde sur l'intervention coordonnée d'équipes pluridisciplinaires, et sur un travail en réseau reposant sur des partenariats très importants. Trois exemples parmi les nombreuses actions menées/poursuivies dans ce domaine en 2014 : à Montpellier, pour mieux faire comprendre les missions et le travail quotidien des équipes, l'Institut Nazareth a accueilli au printemps 2014, durant deux journées, une centaine d'enseignants en formation ; à Paris, à la Résidence maternelle Les Lilas, un projet d'accompagnement global, coordonné avec deux partenaires, l'association Olga Spitzer et l'Ademie (Accueil départemental envers les mères isolées avec enfant), a commencé à être mis en œuvre dans le courant de l'année ; enfin, à Saint-Malo, l'équipe des Enfants de Rochebonne travaille à une convention de partenariat entre les différents acteurs de la protection de l'enfance (protection judiciaire de la jeunesse (PJJ), aide sociale à l'enfance (ASE), parquet, etc.) pour créer une instance de concertation et de décision concernant la prise en charge des jeunes « à problématiques multiples ». Dans un champ de l'action sociale en forte transformation, les établissements de ce secteur se sont efforcés, en 2014 de nouveau, d'adapter leur travail aux besoins en évolution et aux politiques nationales (rythmes et parcours scolaires ; jeunes relevant du champ du handicap mais aussi de la protection de l'enfance ; accent mis sur les « compétences » des parents, davantage associés à l'intervention sociale ; accueil de mineurs isolés étrangers).

Samuel Coppens,
directeur du programme
Enfance-Jeunesse

Maison d'enfants à caractère social

Ces maisons accueillent et accompagnent des enfants et adolescents relevant des mesures de protection de l'enfance. Il en existe une seule dans le réseau de la Fondation, les Enfants de Rochebonne. Les enfants et adolescents sont confiés à l'établissement par l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE - service du Conseil Général) pour répondre à différents besoins (accueil provisoire ;

délégation, retrait partiel ou déchéance d'autorité parentale ; pupilles de l'Etat ; accueil de mineurs isolés étrangers ; mesures d'assistance éducative). La durée moyenne de placement est très variable, de quelques semaines ou mois à plusieurs années. Les missions premières des MECS sont la protection et l'éducation des jeunes confiés, dans un cadre de vie collectif où l'intervention des professionnels au quotidien (rythmes de vie, activités au sein et en dehors de l'établissement, etc.), joue un rôle très important.

Objectifs

Parmi les objectifs poursuivis : le bien-être des enfants, souvent en carence éducative et/ou affective à leur arrivée, durant le placement ; le maintien ou la restauration des liens avec les familles ; la scolarité et/ou la formation professionnelle ; l'acquisition de leur autonomie à travers l'apprentissage d'habitudes sociales. L'établissement malouin a préparé, dans le courant de l'année, l'ouverture d'un nouvel accueil de jour pour enfants et parents, à Dol-de-Bretagne.

Centre socioéducatif

Ces centres développent un ensemble d'activités destinées aux enfants et adolescents et à leurs familles. Il existe un seul centre de ce type au sein du réseau de la Fondation, l'Arche de Noé. Il a pour objectifs de favoriser l'égalité dans l'accès aux savoirs et à l'éducation, aux loisirs éducatifs, de renforcer le lien social par la rencontre de publics différents,

de prévenir les situations d'exclusion, et d'agir pour le développement social des personnes. Certaines activités sont réalisées au sein du centre, implanté au cœur du quartier de la Guillotière, à Lyon ; d'autres activités se déroulent dans les établissements scolaires partenaires ou des lieux sportifs/culturels, d'autres encore en extérieur.

Activités

Ce centre propose un lieu d'accueil et d'échanges pour les tout petits accompagnés de leurs parents ou assistantes maternelles.

Pour les enfants, il organise des activités de loisirs, des activités périscolaires et d'accompagnement de la scolarité, avec l'appui, en particulier, de nombreux bénévoles. Il mène des actions de prévention et organise des animations sportives et artistiques pour les adolescents et jeunes adultes. A travers cette large palette d'activités et grâce aux relations construites avec les publics et les partenaires, ce centre socioéducatif participe activement à l'animation et au lien social du quartier.

L'ADAPTATION DES PRATIQUES PROFESSIONNELLES AUX ENFANTS DE ROCHEBONNE

« Toutes les équipes des Enfants de Rochebonne ont fait un travail important d'adaptation aux nouvelles problématiques tout au long de l'année 2014. L'accompagnement de jeunes relevant du champ du handicap mais aussi de la protection de l'enfance, par exemple des jeunes scolarisés en hôpital de jour ou en IME, continue à nécessiter une adaptation des pratiques professionnelles et des rythmes. »

DOMAINE DE MORFONDÉ

Tout au long de 2014, la Fondation s'est efforcée d'accompagner au mieux les salariés de l'ancien établissement francilien accompagnant des jeunes, dont l'activité avait cessé à l'automne 2013 : la Direccte a homologué le plan de sauvegarde de l'emploi ; environ 80 % des salariés ont pu suivre une formation, certaines débouchant sur un diplôme de l'action sociale ou d'autres champs professionnels. Certains salariés ont pu être reclassés en interne.

Centres éducatifs

Ces centres accueillent et accompagnent des enfants et adolescents relevant des mesures de protection de l'enfance, confiés à l'établissement par l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE - service du Conseil Général) ou les services de la Protection judiciaire de la jeunesse (PJJ), pour des durées très variables, pouvant aller jusqu'à plusieurs années. Dans les Foyers d'action éducatives (FAE) et Services d'orientation et recherche d'autonomie (SORA), sont hébergés et accompagnés des adolescents et jeunes majeurs. La situation de ces jeunes à leur arrivée présente souvent des problématiques imbriquées, liées aux relations familiales, au rapport conflictuel avec la société, au parcours scolaire, etc. Durant leur séjour dans ces centres, les jeunes sont soutenus dans la construction progressive de leur autonomie et de leurs repères sociaux ; leur projet individualisé doit leur permettre à terme de réintégrer le milieu familial et/ou d'accéder à leur insertion socioprofessionnelle adulte. Les professionnels veillent également à la santé et la sécurité des jeunes. En 2014, les politiques publiques réduisant la reconduction des contrats d'accompagnement pour jeunes majeurs, leur accompagnement au-delà de 6 mois suivant leur majorité a été rendu plus difficile.

Instituts thérapeutiques, éducatifs et pédagogiques

Ces Instituts ont pour mission d'accueillir des jeunes (de 5 à 20 ans) qui présentent des difficultés psychologiques dont l'intensité et le caractère durable perturbent gravement la socialisation et l'accès aux apprentissages. Ces jeunes se trouvent, malgré des potentialités intellectuelles

préservées, engagés dans un processus handicapant qui nécessite le recours à des actions conjuguées et à un accompagnement personnalisé. Les ITEP accueillent et accompagnent ces jeunes selon différentes modalités : en internat, en semi-internat ou en accompagnements à domicile (SESSAD) et appuient leur scolarité.

Partenariats

L'interdisciplinarité constitue le principe du travail d'accompagnement en ITEP : des enseignants, des éduca-

teurs, des professionnels du soin travaillent de concert pour tenir compte des spécificités de la situation de chaque jeune, de sa famille et de son environnement social, dans son accompagnement quotidien. Du fait de la complexité des problématiques auxquelles ces jeunes sont confrontés dans leurs apprentissages, la collaboration avec de nombreux partenaires (réseaux d'ITEP, établissements scolaires, entreprises et organismes de formation professionnelle, etc.) joue un rôle primordial.

Résidence maternelle

Ces résidences interviennent dans le champ de la protection de l'enfance et jouent un rôle majeur en termes de soutien aux parcours de vie et à la relation mère-enfant. Il existe un seul établissement de ce type dans le réseau de la Fondation, la Résidence maternelle Les Lilas, à Paris, où sont accueillies des jeunes mères (la plupart ont entre 20 et 30 ans) avec leur(s) enfant(s) de moins de trois ans.

La fragilité de leur situation touche aussi bien les plans social que familial, matériel et dans certains cas, psychologique.

Accompagnement

Leur accompagnement, idéalement sur un temps suffisamment long (aux alentours de deux ans en moyenne), cherche à mobiliser les jeunes mères autour d'un projet personnel. Cet accompagnement social global (emploi, logement, accès aux droits, autonomie, loisirs, etc.) s'appuie sur un contrat de séjour avec objectifs. Les résidentes sont logées dans des studios meublés et équipés, et une crèche

permet l'accueil des enfants, y compris les bébés dès les premiers jours après la naissance. Enfin, des appartements sont gérés en diffus, pour des jeunes femmes autonomes et en emploi, en attente d'un logement. La sortie de la résidence est un moment sensible et fait l'objet d'une attention particulière.

L'action au service des personnes

Chiffres 2014

consolidés par types d'établissements de la Fondation de l'Armée du Salut

Inclusion sociale

Centres d'accueil de jour

Nombre d'accueils de jour au sein du réseau FADS

5

Capacité d'accueil / jour

530 personnes

Nombre de passages

111 000

Hébergements temporaires

Nombre de sites d'hébergement temporaire au sein du réseau FADS

7

Capacité d'accueil

685 personnes

Nombre de journées d'accueil et d'hébergement

113 000

Centres d'hébergement et de réinsertion sociale et autres hébergements pérennes

Hébergement pérenne urgence / stabilisation

Nombre au sein du réseau FADS

21

Capacité d'accueil

680 personnes

Nombre de journées d'accueil et d'hébergement

255 000

CHRS

Nombre au sein du réseau FADS

18

Capacité d'accueil

1 430 personnes

Nombre de journées d'accueil et d'accompagnement

540 000

Résidence sociale Pensions de famille

Résidences sociales

Nombre au sein du réseau FADS

7

Capacité d'accueil

675 personnes

Nombre de journées d'accueil et d'accompagnement

209 000

Pensions de famille (maisons-relais)

Nombre au sein du réseau FADS

9

Capacité d'accueil

194 personnes

Nombre de journées d'accueil et d'accompagnement

57 000

Soin-handicap-dépendance

Établissements d'hébergement pour personnes âgées

Nombre d'EHPAD au sein du réseau FADS

8

Capacité d'accueil

760 personnes

Nombre de journées d'accueil et d'accompagnement

258 000

Accueils de jour

Nombre au sein du réseau FADS

5

Capacité d'accueil

44 personnes

Nombre de journées d'accueil

4 850

Hébergements temporaires

Nombre au sein du réseau FADS

5

Capacité d'accueil

24 personnes

Nombre de journées d'accueil

4 900

Soins de suite et de réadaptation

Capacité d'accueil

50 personnes

Nombre de journées d'accueil et d'accompagnement

10 400

Établissement médicosocial pour personnes handicapées

Capacité d'accueil (ESAT, SAVS, accueil de jour)

200 personnes

Nombre de journées d'accueil et d'accompagnement

61 500

Foyer d'accueil médicalisé

Nombre de FAM au sein du réseau FADS

4

Capacité d'accueil

150 personnes

Nombre de journées d'accueil et d'accompagnement

48 200

Maison pour adultes polyhandicapés

Capacité d'accueil

52 personnes

Nombre de journées d'accueil et d'accompagnement

16 200

Accueils de jour pour personnes handicapées

Nombre au sein du réseau FADS

3

Capacité d'accueil

25 personnes

Nombre de journées d'accueil

5 200

Hébergement temporaire pour personnes handicapées

Nombre au sein du réseau FADS

3

Capacité d'accueil

6 personnes

Nombre de journées d'accueil

700

Enfance jeunesse

Maison d'enfants à caractère social

Capacité d'accueil

56 jeunes

Nombre de
journées d'accueil et
d'accompagnement

19 500

Centre socioéducatif

Nombre d'accueils
et d'accompagnements dans
les différentes activités

52 700

Centres éducatifs

Nombre au sein
du réseau FADS

2

Capacité d'accueil

150 jeunes

Nombre de
journées d'accueil et
d'accompagnement

52 800

Instituts thérapeutiques, éducatifs et pédagogiques

Nombre d'ITEP
au sein du réseau FADS

2

Capacité d'accueil

140 jeunes

Nombre de
journées d'accueil et
d'accompagnement

25 000

Résidence maternelle

Capacité d'accueil

80 mères & enfants

Nombre de
journées d'accueil et
d'accompagnement

26 800

Le réseau de la Fondation de l'Armée du Salut Implantation des établissements au 30 juin 2015

Établissements du secteur Inclusion

Résidence William Booth, CHRS, CHS, pension de famille
Directrice : J. Bresson
190, rue Félix Pyat
13003 Marseille – 04 91 02 49 37
reswbooth@armeedusalut.fr
www.armeedusalut.fr/chrsmarseille

Résidence Henri Durand, CHRS
Directeur : O. Muhire
51, avenue Winston Churchill
27400 Louviers – 02 32 50 90 60
resdurand@armeedusalut.fr
www.armeedusalut.fr/louviers

Les Glycines, CHU-CHRS-accueil de jour
Directeur : B. Mathes
4, rue de l’Ancien Vélodrome
30000 Nîmes – 04 66 62 20 68
lesglycines@armeedusalut.fr
www.armeedusalut.fr/glycines

Pausecafé, ACI
Directeur : D. Sansonnetti
13, route du Stade-La Levée Ferrier
43400 Le Chambon sur Lignon
04 71 65 84 78
acichambon@armeedusalut.fr
www.armeedusalut.fr/atelierchambon

Le Nouvel Horizon, CHU-CHS-CHRS
Directeur : P. Wattier
42, rue de Taissy
51100 Reims – 03 26 85 23 09
nhorizon@armeedusalut.fr
www.armeedusalut.fr/nouvelhorizon

Le Passage, CHRS
Directeur : E. Ruppert
15, en Nexirue
57000 Metz – 03 82 83 09 60
chrsmetz@armeedusalut.fr
www.armeedusalut.fr/lepassage

L’Escale, CHRS
Directeur : E. Ruppert
12, rue des Écoles
57190 Florange – 03 82 83 09 60
chrsmetz@armeedusalut.fr
www.armeedusalut.fr/escal

Au Cœur de l’Espoir, CAJ
Directrice : V. Wahl
39, rue de la Verrerie
59375 Dunkerque Cedex 1
03 28 29 09 37
cajdunkerque@armeedusalut.fr
www.armeedusalut.fr/cajdunkerque

Les Moulins de l’Espoir, CHU-CHS-CHRS
Directrice : V. Wahl
48, rue de Valenciennes
59000 Lille – 03 20 52 69 09
moulinsespoir@armeedusalut.fr
www.armeedusalut.fr/chrslille

Le Bon Foyer, CHU-CHS-CHRS, ACI, pension de famille, restaurant social
Directeur : D. Vergote
24, rue de l’Île-Napoléon
68100 Mulhouse – 03 89 44 43 56
bonfoyer@armeedusalut.fr
www.armeedusalut.fr/lebonfoyer

Cité de Lyon, CHU-CHRS, ACI
Directrice : B. Dufils
131, avenue Thiers
69006 Lyon – 04 78 52 60 80
citelyon@armeedusalut.fr
www.armeedusalut.fr/citedelyon

Les Hutins, pension de famille
Directrice : B. Dufils
3, chemin de la Vie de la Croix
74560 Monnetier-Mornex
04 50 36 50 21 ou 56 52
leshutins@armeedusalut.fr
www.armeedusalut.fr/leshutins

ESI Saint-Martin
Directrice : M. Guidicelli
Face au 31, Boulevard St-Martin
75003 Paris – 01 40 27 80 07
esismartin@armeedusalut.fr
www.armeedusalut.fr/esismartin

Le Palais de la Femme, CHS-Résidence sociale
Directrice : S. Chevillotte
94, rue de Charonne
75011 Paris – 01 46 59 30 00
pdf@armeedusalut.fr
www.armeedusalut.fr/pdf

Résidence Catherine Booth, CHRS
Directrice : C. Perrine
15, rue Crespin du Gast
75011 Paris – 01 43 14 70 90
rescbooth@armeedusalut.fr
www.armeedusalut.fr/residencecb

Cité de Refuge - Centre Espoir, CHU-CHRS, AI
Directeur : C. Piedra
12, rue Cantagrel
75013 Paris – 01 53 61 82 00
crce@armeedusalut.fr
www.armeedusalut.fr/cdr

Le Palais du Peuple, CHRS
Directeur : L. Ngwabijé
29, rue des Cordelières
75013 Paris – 01 43 37 93 61
pdp@armeedusalut.fr
www.armeedusalut.fr/pdp

La Maison du Partage, ESI
Directrice : M. Guidicelli
32, rue Bouret
75019 Paris – 01 53 38 41 30
mpartage@armeedusalut.fr
www.armeedusalut.fr/mdp

Centre Mouzaïa, CHU
Directeur : E. Ollivier
66, rue Mouzaïa
75019 Paris – 01 42 06 50 20
mouzaia@armeedusalut.fr
www.armeedusalut.fr/mouzaia

Résidence Albin Peyron, Hôtel social
Directeur : A. Elabdi
60, rue des Frères Flavien
75020 Paris – 01 48 97 54 50
resapeyron@armeedusalut.fr
www.armeedusalut.fr/residenceap

Résidence du Vieux Marché, CHRS, pensions de famille
Directrice : B. Baal
26, rue de Crosne
76000 Rouen – 02 35 70 38 00
resvmarche@armeedusalut.fr
www.armeedusalut.fr/vieuxmarche

Le Phare, CADA-CHRS-ESI-CSAPA
Directrice : S. Laroche
191, rue de la Vallée
76600 Le Havre – 02 35 24 22 11
lephare@armeedusalut.fr
www.armeedusalut.fr/lephare

La Maison Verte, CHU-CHRS
Directeur : B. Guibout
14, rue de la Maison Verte
78100 St Germain en Laye
01 39 73 29 39
maisonverte@armeedusalut.fr
www.armeedusalut.fr/maisonverte

L’Abri, pension de famille
Directrice : A. Pittet
23, boulevard Albert Gaches
81200 Aussillon – 05 63 98 23 95
labri@armeedusalut.fr
www.armeedusalut.fr/labri

Résidence Foch, CHRS, foyer logement, résidence accueil, logements sociaux
Directrice : A. Pittet
2, avenue du Maréchal Foch
81200 Mazamet – 05 63 61 73 73
resfoch@armeedusalut.fr
www.armeedusalut.fr/resfoch

CHRS de Belfort, PLUS Espace Colbert
Directeur : T. Novelli
3, rue de l’As de Carreau
90000 Belfort – 03 84 21 17 33
chrsbelfort@armeedusalut.fr
www.armeedusalut.fr/chrsbelfort

Amirale Major Georgette Gogibus, CHRS
Directrice : E. Huthwohl
14, quai du général Koenig
92200 Neuilly-sur-Seine
01 55 62 02 95
amiralegogibus@armeedusalut.fr
www.armeedusalut.fr/amirale

Résidence Sociale de Thiais, pension de famille
Directrice : E. Rossi
7, boulevard de Stalingrad
94320 Thiais – 01 48 53 57 15
ressthiais@armeedusalut.fr
www.armeedusalut.fr/thiais

Établissements du secteur Soins-handicap-dépendance

Le Château, CSSR
Directrice : C. Soulié
07800 Saint-Georges-les-Bains
04 75 60 81 72
chateausgb@armeedusalut.fr
www.armeedusalut.fr/lechateau

Résidence Georges Flandre, FAM
Directeur : P. Ferré
94, chemin de Notre Dame de la Consolation
13013 Marseille – 04 91 61 81 10
resflandre@armeedusalut.fr
www.armeedusalut.fr/flandre

Résidence Boris Antonoff, EHPAD
Directrice : V. Mercier
12, rue du Tertre Belot
35400 Saint-Malo – 02 99 21 08 70
resantonoff@armeedusalut.fr
www.armeedusalut.fr/resantonoff

La Sarrazinière, EHPAD
Directeur : J-M. Delfieux
Allée Amilcare Cipriani
42028 Saint-Etienne Cedex 01
04 77 92 17 92
lasarraziniere@armeedusalut.fr
www.armeedusalut.fr/lasarraziniere

Domaine du Château d’Auvilliers, Établissement médico-social-ESAT
Directeur : D. Even
45410 Artenay – 02 38 80 00 14
cauvilliers@armeedusalut.fr
www.armeedusalut.fr/auvilliers

Le Soleil d’Automne, EHPAD
Directeur : T. Silva
Avenue Blanche Peyron-Escoutet
47400 Tonneins – 05 53 88 32 00
sautomne@armeedusalut.fr
www.armeedusalut.fr/tonneins

L’Arc-en-Ciel, EHPAD
Directeur : R. Lux
5, boulevard de la Libération
60500 Chantilly – 03 44 57 00 33
arcenciel@armeedusalut.fr
www.armeedusalut.fr/arcenciel

Résidence Laury Munch, EHPAD-FAM
Directrice : N. Takaline
8, rue du Moulin à Porcelaine
67000 Strasbourg – 03 88 22 83 60
resmunch@armeedusalut.fr
www.armeedusalut.fr/resmunch

Résidence Heimelig, EHPAD
Directrice : M. Vwanza
6, rue du Château
68580 Seppois-le-Bas
03 89 40 02 82
9, rue des Barons d’Eptinger
68640 Waldighoffen
03 89 40 03 34
resheimelig@armeedusalut.fr
www.armeedusalut.fr/resheimelig

Résidence Leirens, FAM
Directeur : E. Westphal
Chemin St-Georges
74560 Monnetier-Mornex
04 50 31 23 12
resleirens@armeedusalut.fr
www.armeedusalut.fr/leirens

Notre Maison, EHPAD
Directrice : M. Trouvé
Rue des Grands Murs
79800 La Mothe Saint Heray
05 49 05 00 38
notremaison@armeedusalut.fr
www.armeedusalut.fr/notremaison

Résidence Olive et Germain Braquehais, EHPAD
Directrice : C. Rubia
66, chemin de la Queirade
83230 Bormes-les-Mimosas
04 94 02 37 00
resbraquehais@armeedusalut.fr
www.armeedusalut.fr/ogbraquehais

Le Grand Saule, MAS
Directrice : A. Houdus
2, avenue des Tilleuls
93370 Montfermeil
01 41 70 30 40
masgdsaule@armeedusalut.fr
www.armeedusalut.fr/grandsaule

Établissements du secteur Enfance-Jeunesse

Villa Blanche Peyron, ITEP-SESSAD
Directrice : S. Hermann
122, impasse Calmette
30000 Nîmes – 04 66 04 99 40
vbpeyron@armeedusalut.fr
www.armeedusalut.fr/villabp

Centre de Chauss, Centre d'accueil
Directeur : J. Vercier
Col de la Bégude
30530 Chamborigaud
04 66 61 47 08
armeedusalut.chausse@orange.fr
www.armeedusalut.fr/chausses

Institut Nazareth, ITEP-SESSAD
Directeur : D. Defossez
13, rue de Nazareth
34093 Montpellier Cedex 5
04 99 58 21 21
inazareth@armeedusalut.fr
www.armeedusalut.fr/itepnazareth

Les Enfants de Rochebonne, MECS, DAP
Directrice : C. Oberthur
23, avenue Paul Turpin
35400 Saint-Malo – 02 99 40 21 94
enfrochebonne@armeedusalut.fr
www.armeedusalut.fr/rochebonne

Foyer du Jeune Homme, FAE, SORA, SAPMN
Directrice : N. Maréchal
42, avenue Jean-Jaurès
67100 Strasbourg – 03 88 84 16 50
fjhomme@armeedusalut.fr
www.armeedusalut.fr/foyerdujeunehomme

Glossaire

Foyer Marie-Pascale Péan, FAE

Directrice : D. Legay
42, rue de Bâle
68100 Mulhouse – 03 89 42 14 77
impp@arneedusalut.fr
www.arneedusalut.fr/faempp

L'Arche de Noé, CLSH

Directrice : M. Galichet
5, rue Féliissent
69007 Lyon – 04 78 58 29 66
archedenoe@arneedusalut.fr
www.arneedusalut.fr/archedenoe

Résidence maternelle Les Lilas

Directrice : B. Bildé
9, avenue de la Porte des Lilas
75019 Paris – 01 48 03 81 90
resmilas@arneedusalut.fr
www.arneedusalut.fr/residence-deslilas

Établissement en mandat de gestion

Les Térébinthes, Centre d'accueil

Domaine du Narais
72250 Parigné-L'Évêque
02 43 40 40 33

Structures d'insertion par l'activité économique (SIAE)

Paris-Travail & Partage (AI)

Aide à domicile ; entretien, nettoyage, manutention
01 44 23 17 20
www.travail-partage.org

Ateliers de la Cité de Lyon (ACI)

Valorisation et vente d'objets, mobilier, électroménager
04 78 68 03 25
aci.citelyon@arneedusalut.fr

Mulhouse-Affaire d'entraide (ACI)

Restauration et vente de mobilier, vêtements, objets divers
03 89 43 49 12
aci.bonfoyer@arneedusalut.fr

Chambon-sur-Lignon-PauseCafé (ACI)

Recyclerie, valorisation et vente d'objets – 04 71 65 84 78
acichambon@arneedusalut.fr

ACI Ateliers et chantiers d'insertion

AI Association intermédiaire

AVA Ateliers d'adaptation à la vie active

CADA Centre d'accueil pour demandeurs d'asile

CAJ Centre d'accueil de jour

CEFP Centre éducatif et de formation professionnelle

CHS Centre d'hébergement de stabilisation

CHRS Centre d'hébergement et de réinsertion sociale

CHU Centre d'hébergement d'urgence

CLSH Centre de loisirs sans hébergement

CSAPA Centre de soins d'accompagnement et de prévention en addictologie

SSR Soins de suite et de rééducation

DAP Dispositif d'accueil permanent

EHPAD Etablissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes

ESAT Etablissement et service d'aide par le travail

ESI Espace solidarité insertion

FAE Foyer d'action éducative

FAM Foyer d'accueil médicalisé

ITEP Institut thérapeutique, éducatif et pédagogique

LHSS Lits halte soins santé

MAS Maison d'accueil spécialisée

MECS Maison d'enfants à caractère social

PLUS Plate-forme d'urgence sociale

SAPMN Service d'adaptation progressive en milieu naturel

SESSAD Service d'éducation spéciale et de soins à domicile

SORA Service d'orientation et de recherche d'autonomie

→

TÉMOIGNAGE

Sébastien Paquette

accueilli à La Mouzaia, centre d'hébergement d'urgence, à Paris.

« Je suis arrivé à la Mouzaia en 2014. Avant, je vivais avec ma mère, jusqu'à sa mort en 2012. En 2014, j'ai perdu mon père. Entre 2012 et 2014, j'ai rien fait, je n'ai pas cherché de travail.

C'est donc le frère de ma mère qui m'a aidé pendant deux ans. Il a mis à ma disposition une chambre de bonne de 6 m². Mais au bout de deux années, le propriétaire c'est-à-dire mon oncle n'a pas voulu renouveler le bail...

Et je me suis retrouvé à la rue en août 2014. Et j'ai vécu un mois dehors : entre les hôtels, les foyers, le centre Romain Rolland... J'ai dormi, sans vouloir dormir, car on ne peut pas dormir dans la rue ! Personne n'est fait pour vivre dehors et moi encore moins ! Il fallait que je trouve une porte de sortie. Et surtout quelque chose à durée pérenne.

Depuis, le mois de février 2015, je n'ai plus de ressources. Aujourd'hui, mon objectif est de trouver du travail. En 2010, j'étais cartonnier. Je recherche un emploi de chauffeur-livreur en camionnette parce que j'ai déjà fait ce métier. »



01 | La Maison du Partage, espace solidarité insertion parisien, a enregistré plus de 48 000 passages d'usagers en 2014.

02 | Un cours adapté à la Villa Blanche Peyron, à Nîmes.

03 | Un atelier adapté pour réaliser des pâtisseries de Noël, à la Résidence Laury Munch.

Depuis quelques années, ce logo signale les actions particulièrement significatives entreprises pour favoriser la participation et la communication adaptées (lire p.35).



Accueil et accompagnement personnalisé

L'accueil d'une nouvelle personne est un moment-clé, où sont mises en œuvre les valeurs humanistes de respect et d'empathie inscrites dans le projet de la Fondation. Qu'il s'agisse d'un premier échange ou de la préparation d'une admission pour un séjour accompagné, ce « premier temps » permet de comprendre et d'évaluer la situation et les besoins de la personne accueillie, tout en lui apportant une première écoute et une première aide, en l'orientant au sein de l'établissement et/ou dans son environnement, et en fournissant des supports utiles, tels que ceux définis dans la loi du 2 janvier 2002 (livret d'accueil de l'établissement, règlement de fonctionnement, etc.), adaptés aux publics concernés. Quant à l'accompagnement de chaque personne accueillie sur le plus long terme, il se déploie selon le principe de « globalité » : aider la personne à (re)mobiliser ses capacités, à (ré)accéder à ses droits, à conserver, recouvrer ou construire son autonomie, tout en tenant compte de la complexité de sa situation et de son histoire singulière, de ses liens, de ses problématiques

et de ses projets. Même si de nombreuses personnes accompagnées ne sont pas en mesure de se projeter loin dans le temps, leur accompagnement s'efforce de soutenir une dynamique de vie, et d'éviter ainsi toute forme d'immobilisme, de repli sur soi, d'isolement. Pour de nombreuses personnes en parcours d'insertion/réinsertion sociale et de nombreux jeunes, un accompagnement spécifique est réalisé pour préparer et suivre le départ de l'établissement d'accueil.

Actions 2014

Au **Château**, où des patients sortant d'hospitalisation sont accueillis pour des soins de suite et de réadaptation, un nouveau livret d'accueil, complètement réécrit et conforme aux recommandations de la Haute autorité de santé, a été remis aux personnes admises dans l'établissement à partir de janvier 2014. Ce document très important a été retravaillé pour qu'il soit agréable à lire et donne une image positive. En outre, un comité animateur-professionnels-résidents (Covisa) travaille, au sein de l'établissement, sur l'accueil des nouveaux résidents.

Citoyenneté, cultures, savoirs

Tout parcours épanouissant en établissement social ou médicosocial repose sur l'exercice d'une citoyenneté entendue selon trois dimensions complémentaires : l'accès aux savoirs et aux droits ; l'ouverture sur son environnement ; la valorisation et le partage de toutes les expressions culturelles. Les établissements de la Fondation s'efforcent d'y répondre grâce à des espaces dédiés (bibliothèques, espaces créativité, salles multimédia, salles de sport, etc.), en organisant et animant de très nombreuses activités (journaux internes, expositions, concerts, repas interculturels, sorties, etc.), mais aussi en collaborant avec de très nombreux partenaires (établissements scolaires et de formation, associations intervenant en établissements, accès aux lieux culturels, sportifs, de spectacle, etc.) et avec des bénévoles (informatique, français langue étrangère, soutien scolaire, etc.).

Actions 2014

Deux exemples parmi tant d'autres : à Paris, au **Centre Mouzaïa**, un partenariat noué avec l'association L'Oreille urbaine a permis,

à partir d'avril 2014 et tout au long de l'année, de fédérer dans le temps un noyau dur d'une quinzaine de résidents autour d'un projet d'expression personnelle et collective, fondé sur les témoignages et les idées des participants, et destiné à la fois à valoriser leur parole et à mieux faire connaître l'établissement dans son voisinage. À Lille, l'unité d'hébergement d'urgence des **Moulins de l'espoir** a tiré parti de son transfert dans un nouveau lieu pour monter un projet « trait d'union » ; en cohérence avec le souci constant de ce centre de conjuguer accompagnement social et accès à la culture, ce projet a consisté à organiser un concours de street-artistes et à transformer les locaux durant une semaine en galerie éphémère. L'investissement des lieux par les artistes et la soirée de départ ont permis d'aborder cette période de transition dans un contexte positif, presque tous les résidents hébergés dans l'ancien site ont rejoint le nouveau site.

Participation des personnes accueillies

La participation des personnes accueillies aux actions collectives réalisées au sein ou à l'extérieur de leur établissement, mais aussi au fonctionnement institutionnel de ce dernier, est un objectif majeur pour la Fondation de l'Armée du Salut dans son ensemble, comme pour chacun de ses établissements. Dans ce domaine, les difficultés rencontrées sont de deux types : du côté des personnes accueillies, en situation de précarité ou de dépendance, c'est la fragilité, voire la réticence ou l'impossibilité à se mobiliser dans une action collective. Du côté des établissements, la conjonction de contraintes budgétaires croissantes et de la complexification des prises en charge fragilise souvent la dynamique participative. De très nombreux établissements n'en contiennent pas moins à s'investir pour faire naître ou renaître des conditions favorisant la participation des personnes accueillies.

Actions 2014

Au niveau du réseau national, deux initiatives menées depuis plusieurs années sont particulièrement significatives dans l'apport de la

Fondation en matière de participation des personnes accueillies. Animé depuis sa création en 2010 par un représentant du secteur Inclusion sociale, le **Conseil consultatif des personnes accueillies (CCPA)** a pour but de recueillir et promouvoir l'expertise des personnes vivant ou ayant vécu des situations de pauvreté dans l'élaboration et l'évaluation des politiques publiques ; son bilan 2014 est consultable sur www.armeedusalut.fr. Au service des personnes dépendantes accueillies à la Fondation, un **groupe national « participation/communication adaptées »** travaille depuis 2010, au sein du secteur Soins-handicap-dépendance, sur la promotion des bonnes pratiques professionnelles et des outils utiles en matière de participation et communication adaptées aux personnes dépendantes. De nombreuses initiatives en lien avec un « Printemps de la participation » ont été organisées dans les établissements entre avril et juin 2014.



04



05



06

04 | Une réunion de la commission menus au [Bon Foyer](#), à Mulhouse, avec la participation de résidents.

05 | L'activité palettes de [Pause Café](#), l'atelier et chantier d'insertion du Chambon-sur-Lignon.

06 | Un accompagnement à la prise de médicament lors des repas, au foyer d'accueil médicalisé de la [Résidence Laury Munch](#).

Qualité de vie quotidienne

La qualité de la vie quotidienne dépend à la fois du travail d'accompagnement et du soin apporté aux activités collectives, et de la qualité intrinsèque du « cadre de vie » : bâtiments, équipements, lieux d'activité et d'hébergement, restauration, etc. Dans ce domaine, un travail continu est mené à deux niveaux : les bâtiments et équipements sont régulièrement contrôlés (avec l'appui de services transversaux du Siège de la Fondation) et modernisés, afin de les adapter aux besoins des résidents et aux normes de sécurité ; l'entretien des lieux de vie et les repas servis font l'objet d'une attention particulière, en particulier pour tenir compte de l'avis des personnes accueillies (commissions repas/menus, menus adaptés, etc.).

Accès au logement

L'accompagnement en matière d'accès au logement et de maintien dans le logement représente un enjeu majeur pour de nombreuses personnes en difficulté sociale : partenariats locaux avec des bailleurs sociaux, recours à l'intermédiation locative et à des prestations spécifiques, accompagnement dans le logement, recours DALO, etc. Les contraintes structurelles demeurent toutefois très fortes dans ce domaine : insuffisance quantitative et qualitative de l'offre de logements (très) sociaux (Ile-de-France tout particulièrement) ou adaptés à certains publics, discriminations, etc. Pour peser sur l'évolution des politiques publiques, la Fondation participe depuis plusieurs années au Collectif des associations unies pour une nouvelle politique publique du logement des personnes sans abri ou mal logées.

Actions 2014

Au Havre, un service spécifique logement, au sein du [Phare](#), accueille, accompagne et met à disposition de familles en difficulté sociale des logements dont l'établissement est locataire en titre. L'accompagnement est financé sous différentes formes (Fonds de solidarité logement, allocation de logement temporaire, accompagnement vers et dans le logement, accompagnement social lié au logement, etc.), et les logements peuvent être transférés en bail de droit commun au profit des ménages après la période d'accompagnement, et en accord avec le bailleur ou le propriétaire. Plusieurs établissements ont, pour leur part, développé des projets de logements en pensions de famille, adaptés aux besoins d'un nombre croissant de personnes : la pension de famille de la [Résidence Henri Durand](#), dans l'Eure, a fonctionné pour la première fois en année pleine en 2014, et le [Palais de la femme](#), à Paris, a ouvert sa propre pension de famille au sein de l'établissement, au début de l'année.

Accès à l'emploi

L'accompagnement vers l'emploi des jeunes et adultes en parcours d'insertion s'articule avec leur accompagnement personnalisé global : en tenant compte de la situation et du projet de vie de chaque personne, il s'agit d'identifier les freins et les compétences afin de définir un projet professionnel. Au sein des établissements de réinsertion, des services spécifiques proposent de nombreuses ressources : espaces multimedia, appui de conseillers en insertion professionnelle, liens avec de nombreux partenaires locaux (Plie, missions locales, etc.), participation à des journées d'information, à des forums de l'emploi, soutien de bénévoles, etc. Certains établissements interviennent également auprès de personnes non hébergées pour des suivis RSA, et la Fondation compte dans son réseau 4 structures d'insertion par l'activité économique. Enfin, de nombreux adolescents et jeunes adultes sont accompagnés pour construire leur projet professionnel et réussir leur formation.

Santé et soins

La santé des personnes accueillies est au cœur de l'action menée par la Fondation. Dans les établissements médicalisés accueillant des personnes handicapées ou âgées, les professionnels veillent au bon déroulement quotidien des soins nécessaires à chaque personne accueillie. Les équipes coordonnent leurs actions, assurent le partage et la transmission des informations, et collaborent avec les professionnels et établissements de santé partenaires. De nombreuses personnes accueillies en situation de précarité et de nombreux jeunes font également face à des problèmes de santé, physiques et/ou psychiques, parfois graves. Le travail de professionnels, salariés ou bénévoles, dans certains établissements, la sensibilisation aux questions de santé et d'hygiène, l'accompagnement des personnes réticentes à s'engager dans une démarche de soins, la sollicitation de multiples partenaires, sont autant d'actions menées dans ce domaine.

Actions 2014

Influente depuis de nombreuses années dans le champ de la pédagogie pour enfants, l'approche Montessori a fait l'objet, depuis une à deux décennies, de recherches pour transposer ses principes et ses méthodes à l'accompagnement de personnes âgées dépendantes. Un travail dans ce sens s'est déployé en 2014 dans les établissements de la Fondation accueillant des personnes dépendantes, et les équipes (en particulier soignantes) ont participé à des temps de formation spécifique. Cette approche permet de travailler sur les représentations : l'objectif est que, dans la relation de soin et, plus largement, d'accompagnement des personnes dépendantes, les professionnels cessent de ne voir que les déficiences ou les pathologies des personnes et soient en mesure d'identifier et solliciter les capacités préservées, de partager des émotions, etc.

SERVICE DES RECHERCHES DE PERSONNES

Créé à la fin du XIX^e siècle par l'Armée du Salut, le Service des recherches de l'Armée du Salut a aidé au fil des décennies des milliers de personnes en France et à l'étranger à rétablir les liens familiaux, rompus par les aléas de la vie. Devenu service du siège de la Fondation, il continue aujourd'hui son action et traite, fin 2014, environ 200 dossiers. Ces dernières années, le nombre de sollicitations s'est accru, en raison en partie du désengagement des services du Ministère de l'intérieur, et du plus grand nombre de personnes en demande (recherches suite aux informations transmises aux personnes nées sous X par les Conseils généraux, familles arrivées en France désunies, etc.).
À lire sur www.armeedusalut.fr/hors-menu/service-des-recherches.html

Accompagnement spirituel

L'accompagnement social global de chaque personne accueillie prend en compte l'ensemble de ses besoins, y compris d'ordre spirituel.

C'est pourquoi, héritière du travail réalisé depuis longtemps dans ce domaine par les officiers de la Congrégation de l'Armée du Salut, la Fondation a structuré cette action depuis plusieurs années, au travers d'une coordination nationale de l'accompagnement spirituel et des projets spécifiques élaborés par les établissements. Jean-Claude N'Gimbi, officier de l'Armée du Salut et coordinateur de l'accompagnement spirituel au siège de la Fondation, fait ici le bilan de cette action.

En quoi consiste l'accompagnement spirituel dans les établissements de la Fondation ?

Les accompagnants spirituels, en premier lieu le coordinateur national, assurent tout au long de l'année des temps de présence, d'écoute et d'échanges sur le lieu de vie et d'accompagnement des personnes accueillies. Celles et ceux qui le souhaitent y participent en toute liberté et confidentialité. Des accompagnants salutistes sont également présents au quotidien, en particulier dans certaines maisons de retraite médicalisées. De nombreux établissements sollicitent aussi les accompagnants spirituels pour des visites à l'hôpital, des entretiens ponctuels, des interventions spécifiques, ou lors du décès d'un résident.

Quel bilan faites-vous des actions réalisées en 2014 ?

Dans la trentaine d'établissements bénéficiant de ce service, nous avons globalement reçu des échos très positifs : la présence d'un accompagnant spirituel ou d'un aumônier (entouré, pour certains, d'une équipe d'auxiliaires) a apporté une ambiance bienveillante, une aide à l'éveil spirituel, des possibilités de guérison intérieure, d'apaisement, d'encouragement pour l'avenir.

Tout cela a contribué au mieux vivre ensemble et à la restauration des personnes accueillies dans leur corps, leur humanité, leur affectivité et leur spiritualité, sans oublier leurs droits fondamentaux. En plus de l'intervention d'une vingtaine d'officiers de la Congrégation de l'Armée du Salut, des ministres du culte et des équipiers bénévoles d'autres confessions religieuses ont également contribué au travail d'accompagnement spirituel tout au long de 2014.

Quel exemple d'action pourriez-vous donner ?

Je laisse la parole par exemple à Didier Chastagnier, de la Congrégation de l'Armée du Salut, coordinateur d'Actions quartiers, à Mulhouse : « En collaboration avec l'Institut Marie-Pascale Péan, nous avons animé un atelier d'écriture de chansons rap avec des adolescentes accueillies dans cet établissement de la Fondation. Par le biais de la musique et du chant, elles ont osé aborder des thèmes de leur réalité, de leur quotidien, et des questionnements auxquels elles sont confrontées. Le projet a débouché, en février 2014, sur un séjour d'une semaine à Paris pour enregistrer un beau CD, avec des textes touchants. »

Les actions d'intérêt général de la Congrégation de l'Armée du Salut, financées par la Fondation

La Fondation de l'Armée du Salut finance chaque année un ensemble « d'actions d'intérêt général » réalisées au sein ou par les 26 postes (paroisses) de la Congrégation de l'Armée du Salut, pour un financement à hauteur de 2,1 millions d'euros en 2014.

Aide alimentaire, vêtements, petits-déjeuners et repas, activités ludiques et culturelles, sorties et voyages, etc. : la réalisation de ces actions, d'une grande variété, mobilise au quotidien de nombreux officiers de la Congrégation de l'Armée du Salut, salariés et bénévoles. Ces actions s'adressent à tous types de publics. De nombreuses activités sont ainsi proposées aux jeunes, par exemple à Alès, dans le Gard, où l'Aire du lycéen est un espace d'accueil et d'écoute ouvert depuis 2012. En 2014, ce lieu, ouvert en semaine sur le temps méridien, a reçu près de 1300 visites. Le poste de Mulhouse coordonne depuis plusieurs années une action phare, « Action Quartiers », qui s'adresse aux jeunes des quartiers de Mulhouse, Colmar, Strasbourg et Munster. Les activités de scoutisme sont également nombreuses, réalisées dans 9 postes en 2014.

Chaque poste s'efforce de mettre en œuvre des actions répondant à la situation et aux besoins des personnes qui les fréquentent ; pour cela, il fait appel à de nombreux partenaires (services sociaux, municipaux, CMP, Entraide protestante, Carrefour des solidarités, etc.). Ces lieux communautaires accueillent et/ou sont en lien aussi avec de nombreux « invisibles » de la société et leur permettent de se (re)mobiliser, grâce à la qualité du très fort lien qu'ils y trouvent. À Dieppe, par exemple, le poste de la Congrégation et ses partenaires assurent une maraude une fois par semaine, de novembre à mars. À Nice, le poste a noué en 2014 un partenariat avec la mairie, qui a permis de démarrer l'activité d'un restaurant social ouvert du lundi au vendredi, avec le recrutement de deux salariés.

De manière plus générale, le lien social constitue le sens et la raison de l'organisation de nombreux ateliers (couture, cuisine, etc.), « prétexte » à la rencontre et à l'échange. Tous les postes animent une « Ligue du foyer » pour les dames ; à Dunkerque, une activité baptisée « Quartier libre » est un lieu de convivialité ouvert aussi bien aux femmes qu'aux hommes. Des cours d'alphabétisation, de français langue étrangère ou d'anglais sont proposés dans quatre postes.

À Rouen et aux Lilas, aux portes de Paris, une crèche attenante au poste permet aux mères qui fréquentent ces cours d'y laisser leur(s) enfant(s). À Rouen toujours, le poste anime une bibliothèque. Enfin, des collaborations ponctuelles ou régulières entre postes de la Congrégation et établissements de la Fondation sont mises en place, au service des publics : par exemple, un atelier mensuel de couture est organisé par le poste de Lyon, à destination des mères des enfants participant aux activités de l'Arche de Noé, le centre socioculturel de la Fondation. Autre réalisation : à Mulhouse, un animateur du poste de la Congrégation a travaillé avec un groupe d'adolescentes accueillies à l'Institut Marie-Pascale Péan, pour la composition de chansons et la création d'un CD, sorti fin 2014 (lire ci-contre).

EN 2014

20 700
petits-déjeuners
ont été servis dans 8 postes de la Congrégation

635
enfants
et adolescents
ont participé à 17 camps et colonies organisés tout au long de l'année



Le pilotage de l'action au service des personnes

**L'organisation,
les salariés, bénévoles
et donateurs, les
moyens financiers.**

Ci-contre
Jeune et accompagnants
à la Villa Blanche Peyron,
à Nîmes.

Organisation

Pilotage national

EXTRAIT

« La Fondation de l'Armée du Salut a pour buts :

l'expression et le prolongement temporels des valeurs spirituelles fondant l'action de la Congrégation de l'Armée du Salut en France ;

la prévention des risques systémiques d'isolement et de pauvreté ;

la lutte contre toutes les formes de précarité matérielle et morale et les situations d'exclusion sociale qui en résultent ;

l'instauration ou la restauration des conditions permettant à toutes les personnes qui l'ont perdue de retrouver leur dignité humaine. »

(art.1 des statuts de la Fondation)

Au moment de sa création en 2000, la Fondation a élaboré un projet qui, jusqu'à aujourd'hui, sert de fondement à son action.

Ce projet, téléchargeable sur www.armedusalut.fr, est « porté par les administrateurs, les salariés et les bénévoles qui ont ensemble, chacun à sa place respective, la responsabilité de l'animer et de le faire vivre au quotidien. » Fondé sur des valeurs humanistes, ce projet affirme « qu'il existe pour chacun des potentialités et des aptitudes à prendre sa vie en main, à être responsable et citoyen dès lors que des réponses à des besoins vitaux sont apportées. » L'accueil, le refus de toute forme de rejet et de discrimination, la promotion de la participation des personnes accueillies sont des repères déterminants. Depuis 15 ans, la Fondation de l'Armée du Salut a fait évoluer son organisation, aussi bien au plan national que dans ses établissements, pour pouvoir réaliser des services professionnels efficaces répondant à l'accroissement et à la complexification des besoins des personnes accueillies. Le Conseil d'Administration de la Fondation (voir ci-contre) en décide les orientations et en suit l'activité. En 2014, lors de ses 8 réunions, il a en particulier étudié et validé le budget et les comptes annuels de la Fondation, ainsi que de nombreux nouveaux projets et opérations immobilières. Il a aussi nommé Daniel Naud, devenu

Supérieur de la Congrégation de l'Armée du Salut à compter du 1er septembre, président du Conseil d'administration de la Fondation, et Eric Yapoudjian, jusque-là directeur des programmes Soins-handicap-dépendance, directeur général de la Fondation, à compter du 5 janvier 2015.

Pour la période 2011-2015, le Conseil d'Administration a défini neuf orientations stratégiques pour la Fondation :

Orientations stratégiques vers les publics

- 1 | Renforcer sa présence et son action sur les territoires
- 2 | Moderniser et améliorer le cadre de vie des établissements
- 3 | Créer une culture commune de l'intervention sociale en mutualisant les bonnes pratiques professionnelles
- 4 | Promouvoir et approfondir la démarche participative et citoyenne

Orientations stratégiques en support à l'action

- 5 | Renforcer la maîtrise des coûts.
- 6 | Développer sa fonction politique et militante
- 7 | Développer les synergies avec la Congrégation de l'Armée du Salut
- 8 | Formaliser et mettre en œuvre une politique des ressources humaines
- 9 | Renforcer sa communication pour mieux faire connaître son action et développer ses ressources

Le pilotage des actions au service des personnes accueillies, tel qu'il existe aujourd'hui, a été mis en place en 2007 et s'articule autour de trois directions de programmes, qui coordonnent le travail mené dans les établissements au service des personnes accueillies. Le travail préparatoire aux orientations stratégiques 2016-2020 a démarré. Le pilotage financier de la Fondation est mis en œuvre par la direction administrative et financière, et des auditeurs internes agissent sous l'autorité du Directeur général sur les risques en matière financière (neuf établissements ont été audités en 2014 et des plans d'action ont été systématiquement créés).

Enfin, la Fondation poursuit son travail en matière d'évaluation des missions et actions. En 2014, de nombreux établissements ont été préparés, démarrés, poursuivis ou menés à bien leur évaluation interne, l'écriture ou la réécriture de leur projet et/ou leur évaluation externe avec l'intervention de cabinets spécialisés agréés, et avec l'appui des directions de programmes et des services du siège de la Fondation, en lien avec les recommandations de l'Anesm (l'Agence nationale de l'évaluation et de la qualité des établissements et services sociaux et médico-sociaux) et en faisant participer à ces démarches les salariés, les personnes accueillies et des partenaires.

Organigramme de la Fondation au 30 juin 2015



Comité financier
vérifie que la gestion financière est saine, rigoureuse, et cohérente avec les statuts et le projet de la Fondation, en particulier avec ses valeurs.

Comité immobilier
garantit la pérennité et le bon état du patrimoine immobilier.

Comité communication & ressources
travaille sur la recherche de fonds privés.

Comité accompagnement spirituel
contribue à sa mise en œuvre et aux réflexions utiles.

Comité des systèmes d'information
décide des choix stratégiques dans ce domaine.

Comité d'évaluation
pilote la qualité de service aux personnes accueillies dans les établissements.



Groupes de travail, transversaux (groupe éthique, etc.) ou sectoriels (groupes de travail thématiques, pérennes ou transitoires, etc.), auxquels participent soit uniquement des professionnels de la Fondation, soit d'autres « parties prenantes » (personnes accueillies, partenaires, etc.)

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Collège des membres fondateurs (Officiers de l'Armée du Salut)
Daniel Naud Président
Sylvie Arnal Secrétaire
Danièle César Membre

Collège des membres de droit
Patrick Audebert Représentant du Ministère de l'Intérieur, Membre

Collège des membres qualifiés
Olivier Ponsoye Trésorier (Administrateur de sociétés)
Catherine Bergeal Membre (Juriste)
Bernard Westercamp Membre (Retraité du Groupe Accor)

ÉQUIPE DIRIGEANTE

COMITÉ DE DIRECTION

Direction générale
Daniel Naud Président
Eric Yapoudjian Directeur général

Directions fonctionnelles
Directrice administrative et financière
Martine Dumont

Directeur des ressources humaines
François Lelièvre

Directeur des projets et programmes immobiliers
Bernard Guilhou

Directions opérationnelles
Directeur de programmes – Inclusion sociale,
Olivier Marguery

Directeur de programmes – Soins, handicap, dépendance,
Claude Hege

Directeur de programmes – Jeunesse,
Samuel Coppens

Services supports rattachés à la DG
– Communication & ressources
– Bénévolat & Recherche des personnes disparues
– Coordination accompagnement spirituel
– Affaires générales
– Systèmes d'information
– Audit interne
– Qualité

Secteur Exclusion sociale
Directrices/directeurs d'établissement

Secteur Soins-handicap-dépendance
Directrices/directeurs d'établissement

Secteur Jeunesse
Directrices/directeurs d'établissement

PARTIES PRENANTES

Personnes accueillies Professionnels

Bénévoles Partenaires

Familles et proches Autorités de tutelle

Organisation

Le siège au sein de l'organisation

Le pilotage de l'action nationale par le siège de la Fondation nécessite une organisation en adéquation avec les besoins, un professionnalisme de haut niveau, un travail coordonné et un savoir-faire en matière de projets transversaux.

Depuis le début 2015, un comité de direction (« Codir »), composé du Président, du Directeur général et des trois directeurs de programmes est une instance stratégique, qui assure le suivi de la mise en œuvre des orientations de la Fondation, décide des nouveaux projets à présenter au Conseil d'administration, et élabore la parole de la Fondation, en particulier pour sa participation aux politiques publiques ; l'équipe dirigeante, composée des membres du Codir et des trois directeurs de directions fonctionnelles, met en œuvre les décisions du Codir ; avec le comité de coordination des chefs de services du siège, il en coordonne le travail, en particulier avec les établissements.

Directions fonctionnelles

Direction administrative et financière

« Avec une équipe de plusieurs dizaines de professionnels, nous assurons le pilotage financier de la Fondation et de ses établissements, vis-à-vis desquels nous travaillons à la fois en appui et en contrôle »
Martine Dumont

Direction des projets et programmes immobiliers

« En lien avec les établissements, nous répondons aux demandes des financeurs, nous travaillons à la pérennisation et à l'amélioration du patrimoine immobilier, nous assurons le suivi de la conformité des bâtiments pour une exploitation en toute sécurité, nous sommes force de proposition, d'innovation et porteurs de projet »
Bernard Guilhou

Direction des ressources humaines

« Pour sa première année de travail, la direction a conçu et mis en œuvre de nombreux services à destination des établissements (lettre mensuelle, formation pour cadres, etc.), et nous travaillons sur la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences et la qualité de vie au travail »
François Lelièvre

Services support

Communication et ressources

« Nous travaillons à deux missions articulées entre elles : la réalisation de supports et d'actions de communication destinés à faire connaître, en interne et en externe, l'action de la Fondation et sa parole en lien avec les problématiques sociales contemporaines ; la collecte de dons, indispensables aux actions, et la relation avec les donateurs »
David Germain

Affaires générales

« Outre la maintenance du bâtiment où est installé le siège, nous identifions les équipements et services pour lesquels une mutualisation au niveau de l'ensemble du réseau de la Fondation est possible et souhaitable, en vue d'obtenir des conditions techniques et commerciales adaptés à nos besoins et moyens »
Bruno Fontaine

Systèmes d'information

« Pour sa première année de travail, le service assure le pilotage des systèmes d'information et du parc informatique, et a assuré une assistance aux 1800 utilisateurs de la Fondation en traitant 26 tickets de dépannage en moyenne par jour. Nous accompagnons les porteurs de projets numériques et répondons à des demandes spécifiques d'établissements »
Micha Karapétian

Professionnels

Acteurs directs des interventions sociales

Les professionnels travaillant à la Fondation exercent l'ensemble des métiers du social et du médico-social, mais aussi de très nombreux autres métiers (restauration, services techniques, entretien, administratif, etc.), au service de la qualité de vie des personnes accueillies, du fonctionnement des établissements et du siège.

Leur diversité est également forte en termes d'âge, d'ancienneté et de parcours professionnels. Ces dernières années, le nombre de salariés jeunes a augmenté (effet des recrutements pour les fonctions soins en particulier), mais la proportion de salariés âgés entre 55-65 ans s'est elle aussi accrue. Le bilan social 2014 fait ainsi apparaître que 30 % des salariés ont moins de 2 ans d'ancienneté, mais que près de 30 % également ont une ancienneté de plus de 10 ans.

Il faut rappeler, en outre, que ces professionnels travaillent dans des structures et services de tailles très différentes (certains établissements comptent un ou deux salariés, d'autres plus d'une centaine), implantés dans des territoires très divers (même si les zones urbaines sont très prédominantes). Désormais, ce sont les établissements du secteur Soins-handicap-dépendance, accueillant des personnes dépendantes, qui emploient le plus grand nombre de professionnels au sein de la Fondation.

Enjeux

Le développement du réseau de la Fondation et le renouvellement des équipes (départs à la retraite, recrutements, etc.) mettent d'ailleurs l'accent sur les enjeux d'intégration des nouveaux salariés et de leurs perspectives de carrière. Un travail est engagé depuis plusieurs années pour accompagner ces évolutions (entretiens individuels d'évaluation, accompagnement retraite, etc.) Dans la continuité des années antérieures, des difficultés significatives ont été rencontrées pour le recrutement de professionnels de certains métiers, en particulier dans le secteur paramédical/médical. Pour tenir compte de cette difficulté, la Fondation a signé un accord national de partenariat avec Adecco interim et un guide du recrutement a été élaboré à destination des directrices et directeurs d'établissement.

La direction des ressources humaines, créée fin 2013 au siège, a soutenu le pilotage RH des établissements, et travaillé pour la conclusion de plusieurs accords avec les représentants des salariés (accords pour les congés enfant malade, les congés familiaux Pacs et mariage assimilés, les contrats de génération, le document unique annuel d'informations des IRP). Un travail a également été mené sur les risques psychosociaux.

Enfin, l'effort de la Fondation en matière de professionnalisation de ses équipes et de formation reste élevé. En complément du budget déterminé par la loi (1,6 % de la masse salariale), des fonds équivalant à 0,6 % de la masse salariale sont consacrés à la formation des salariés non titulaires d'un diplôme qualifiant. Le travail est engagé pour accompagner la réforme de la formation votée, au niveau national, en 2014, et préparer sa traduction concrète pour le parcours des professionnels de la Fondation.

PRINCIPAUX CHIFFRES DU BILAN SOCIAL

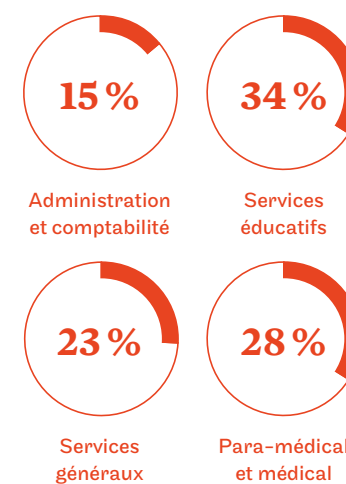
au 31/12/14

1850

salariés

dont 1788 en CDI (149 recrutements en CDI en 2014, contre 109 en 2013, compte tenu d'un turnover plus élevé dans plusieurs Ehpad)

Répartition par familles de métiers



69/31

Proportion femmes/hommes parmi les salariés

1149

salariés ont suivi une session de formation interne ou externe (dont 164 une formation diplômante ou qualifiante)

61000

heures de formation environ ont été suivies par l'ensemble des salariés

Bénévoles

→

TEMOIGNAGE

Alexis Dhondt

en parcours accompagné à la Villa Blanche Peyron (Nîmes)

Il a 13 ans et poursuit sa scolarité tout en étant en internat partiel à la Villa Blanche Peyron, où l'environnement stabilisé et les bonnes conditions d'accueil favorisent son parcours scolaire et de vie. En particulier, un travail est mené sur ses repères éducatifs et relationnels, afin qu'Alexis ne soit plus l'objet de discriminations ou stigmatisations. Membre du Conseil de vie sociale depuis octobre 2013, il en est président depuis octobre 2014. Il y représente les jeunes accompagnés.

Il a une grande passion dans la vie, qui est la cuisine. Son rêve est précis : il veut être pâtissier. Il regarde beaucoup les émissions culinaires, et explique que le fait de faire des gâteaux est à la fois une façon de s'évader, de créer, d'être dans un environnement tonique, mais représente aussi la possibilité de faire plaisir aux autres.

Il est également passionné de théâtre, parce que, là aussi, il peut s'évader et « être qui il veut ».

Au côté des professionnels, les bénévoles sont une force au service des personnes en situation de fragilité sociale, recon nue parmi les valeurs de l'Armée du Salut et dans le projet de la Fondation.

L'Armée du Salut en France (Congrégation et Fondation réunies) comptait environ 3 000 bénévoles en 2014, toutes générations et motivations confondues. Chaque année, plusieurs centaines de nouveaux bénévoles, informés par le site www.armeedusalut.fr, les partenaires, comme France Bénévolat, ou le bouche à oreille, s'engagent, plus facilement cependant pour des actions ponctuelles que sur des actions régulières et de long terme. Plusieurs centaines d'entre eux interviennent auprès des personnes accueillies dans les établissements de la Fondation, en apportant leur engagement, leurs qualités humaines et leurs compétences, après avoir suivi, parfois, une formation ad hoc. Leurs interventions sont coordonnées, depuis 2002, par un service du siège et se déroulent dans un cadre formalisé (entretiens préalables, définition des missions, charte du bénévolat de l'Armée du Salut, relais avec des professionnels référents au sein des établissements, etc.).

Parmi les principaux domaines d'intervention des bénévoles au sein de la Fondation :

L'aide alimentaire

Plusieurs centaines de bénévoles participent chaque année à la distribution quotidienne de repas. De nombreux bénévoles participent également à l'activité de deux épiceries sociales, à Paris et à Mulhouse, où des dizaines de personnes peuvent se procurer des denrées alimentaires et produits ménagers à très bas prix.

L'accès et la transmission de savoirs

Cours d'alphabétisation ou de français langue étrangère, soutien scolaire, etc. À la Maison du Partage, un nouveau bénévole intervient régulièrement pour assurer des cours de français aux migrants fréquentant l'établissement.

L'accompagnement de personnes âgées

Dans les huit maisons de retraite médicalisées de la Fondation, de nombreux bénévoles interviennent au côté des professionnels pour animer la vie quotidienne et être présents au côté des personnes âgées ; à la Résidence Braquehais, par exemple, à Bormes-les-Mimosas, leur participation est très importante et permet, entre autres, de produire régulièrement une gazette de l'établissement.

Les soins

Des professionnels de santé assurent des permanences dans plusieurs établissements non médicalisés, par exemple au centre d'accueil de jour de Dunkerque, Au cœur de l'espoir.

L'accompagnement dans les démarches emploi/formation

Les interventions se déroulent en coordination avec les référents sociaux et les services dédiés au sein des établissements.

Les animations

Activités culturelles, sportives, sorties ou visites, etc.

LES SOUPES DE NUIT À PARIS

Les soupes de nuit servies par l'Armée du Salut existent, à Paris, depuis les années 1920. C'est le service Bénévolat qui en assure, depuis 2002, la coordination. Jusqu'en 2006, cette distribution était assurée seulement en période hivernale ; elle est, depuis cette date, devenue pérenne. Grâce aux partenariats qui permettent à cette action d'être ainsi menée tout au long de l'année, les soupes de nuit de Paris, qui avaient été servies durant de longues années directement dans la rue, sont désormais installées à l'intérieur d'une ancienne caserne réaménagée, dans le X^e arrondissement.





« J'interviens comme conseil juridique et soutien dans les rapports nécessaires avec les pouvoirs publics »

Interview de Catherine Bergeal, membre du Conseil d'administration de la Fondation depuis deux ans.

Depuis quelle date êtes-vous membre du Conseil d'administration de la Fondation ? Pourriez-vous, de manière synthétique, en décrire le fonctionnement ?

J'ai été élue au conseil d'administration de la Fondation par les membres du conseil, en qualité de personnalité qualifiée, début 2013. Comme dans toutes les fondations, le conseil d'administration discute et approuve les comptes et le budget annuel, arrête le programme d'action, accepte les dons et legs et en affecte le produit, autorise le directeur à signer des conventions, donne – ou non – son accord aux projets qui lui sont soumis sur l'ensemble du territoire. Le conseil élit aussi en son sein le bureau, organisme restreint qui se réunit plus souvent pour suivre de plus près la vie de la Fondation et notamment l'évolution des comptes ; il choisit le directeur de la Fondation, sur la proposition du président du conseil d'administration.

Le conseil se réunit environ cinq ou six fois par an. La réunion consacrée à la discussion et à l'approbation des comptes et du budget est, bien sûr, la plus importante. Le conseil peut aussi se réunir en séance exceptionnelle ou même en cas d'urgence, se tenir par échanges électroniques pour des décisions ponctuelles. Il est, en quelque sorte, le pouvoir législatif au sein de la Fondation, comme le directeur en est le pouvoir exécutif.

Pour les années à venir, quels sont selon vous les principaux défis auxquels la Fondation devra répondre ?

Ils seront difficiles.

Il s'agira de :

→ Faire face à l'effet de ciseau entre la diminution importante et durable des financements publics et l'augmentation des besoins du fait, notamment, de la persistance d'un chômage de longue durée, du vieillissement de ceux que nous prenons en charge, de l'augmentation des étrangers et des familles en difficulté.

→ Savoir répondre aux appels à l'aide d'un nombre croissant de collectivités locales, tout en maîtrisant nos évolutions et en priorisant nos objectifs.

→ Poursuivre notre politique de professionnalisation, sans renoncer à l'affirmation des valeurs chrétiennes qui sont aux sources de la Fondation.

→ Adapter nos politiques au durcissement des rapports sociaux, traversés par la violence et l'intégrisme.

Quel sens donnez-vous à votre participation au Conseil d'administration, compte tenu de votre parcours, de vos responsabilités professionnelles et de votre engagement dans la société ?

Chaque personnalité qualifiée du conseil y apporte la richesse de son expérience professionnelle. La mienne est celle d'un magistrat administratif, avec un parcours classique de haut fonctionnaire qui a exercé des responsabilités diversifiées de conseil et de contrôle, notamment dans les ministères sociaux, et de direction d'équipe, en particulier au ministère de la défense et dans les ministères financiers. Je tente d'être pour le conseil d'administration de la Fondation à la fois un conseil juridique et un soutien dans les rapports nécessaires avec les pouvoirs publics. Mais, bien sûr, on ne peut arriver par hasard dans une Fondation comme celle de l'Armée du salut ! J'ai, comme mon époux Antoine Durrleman, président du centre d'action social protestant, un engagement personnel au service des valeurs chrétiennes ; j'ai été sept années conseillère presbytérale de l'Oratoire du Louvre et suis une participante active depuis plusieurs années de la commission « droit et libertés » de la Fédération protestante de France.

←

TEMOIGNAGE

Annie Rodriguez
infirmière bénévole à la Maison du Partage et à l'ESI Saint-Martin (Paris)
(photo ci-contre)

« Cela fait une dizaine d'années que je me suis engagée en tant que bénévole à la Fondation de l'Armée du Salut. J'assure deux permanences hebdomadaires dans deux centres d'accueil de jour parisiens, fréquentés par de nombreuses personnes en difficulté sociale.

Mon statut d'infirmière bénévole offre l'avantage d'une approche médicale pour des patients vivant dans la rue et qui, quelquefois, refusent les soins. Par demi-journée, je vois en moyenne une dizaine de personnes. Je peux prendre le temps de comprendre dans quelles conditions chacun vit. On ne soigne pas quelqu'un qui vit à la rue de la même façon que quelqu'un qui dispose d'un toit : hématomes, maladies de peau, problèmes dentaires, grossesses, dépitages, addictions (alcool, drogue), etc.

Cette année s'ajoutent les problèmes vécus par les migrants, avec leurs pathologies particulières (gale, traumatismes, manque de sommeil, fatigue, etc.), auxquels s'ajoutent des problèmes psychologiques dus aux situations extrêmes rencontrées. Pour les soigner, il faut de la confiance, de l'écoute et donc, du temps. »

Le mot du trésorier

Maîtrise financière et contraintes budgétaires

Une gestion comptable et financière maîtrisée

La synthèse des informations financières de la Fondation de l'Armée du Salut pour 2014, présentée dans ce rapport d'activité, démontre la maîtrise de sa gestion comptable et financière, dans la continuité des années précédentes. Ce sont plus de 90% des ressources employées par la Fondation qui ont ainsi été consacrées à ses missions sociales. La part des ressources consacrées aux frais de fonctionnement de la Fondation (5 % des ressources totales employées) ainsi qu'aux actions de communication et de recherche de fonds (2,3%) reste modérée.

Des contraintes budgétaires faisant peser des risques forts sur la qualité de prise en charge

Les fortes contraintes pesant sur les financements publics, là aussi dans la continuité des dernières années, ont continué, en 2014, à se répercuter sur le fonctionnement des établissements, en particulier sur ceux accueillant des personnes dépendantes et ceux accueillant des personnes en situation de précarité. Ces contraintes, de plus en plus fortes au fil du temps, s'exercent alors même que les besoins d'accompagnement personnalisé ne cessent de s'accroître (situations de précarité renforcées et durables, effets du vieillissement, inégalités sociales et territoriales de plus en plus concentrées, etc.). Les risques forts que cette double évolution fait peser sur la qualité de service aux personnes sont une préoccupation majeure pour la Fondation.

Les moyens financiers au service des objectifs stratégiques

Malgré ce contexte, la Fondation de l'Armée du Salut reste engagée sur la réalisation de ses objectifs stratégiques, en particulier en termes de qualité des prestations et de réhabilitation des lieux d'accueil : en 2014, plusieurs chantiers de réhabilitation de grande ampleur (Cité de Refuge et Résidence Catherine Booth à Paris, La Sarrazinière à Saint-Étienne) ont démarré ou se sont poursuivis ; a également été poursuivie la construction du futur nouveau bâtiment qui accueillera le centre d'hébergement et de réinsertion sociale l'Escal, à Florange, tandis que se sont achevés les travaux du nouveau bâtiment de la maison de retraite médicalisée Notre maison, près de Poitiers.

Tout en poursuivant sa gestion rigoureuse, la Fondation de l'Armée du Salut a également pu atteindre ses objectifs en 2014 grâce au soutien de nombreux donateurs et testateurs. Nous les remercions très chaleureusement car ces fonds permettent à la Fondation de l'Armée du Salut de mener à bien de nombreuses missions qu'il lui serait autrement impossible d'assumer.

Olivier Ponsoye, trésorier

TRANSPARENCE

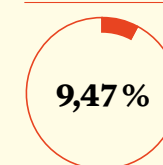
Le document complet présentant, pour 2014, les comptes de la Fondation certifiés par le Commissaire aux comptes est disponible sur simple demande. Il est également accessible sur le site Internet www.armeedusalut.fr, rubrique Documents officiels. Les pouvoirs publics contrôlent la gestion des financements qu'ils accordent à la Fondation. Le comité financier de la Fondation, sous l'autorité du Conseil d'Administration, contrôle le respect des règles et des principes définis par le référentiel de certification des organismes faisant appel à la générosité du public.

Compte emploi ressources & bilan simplifié

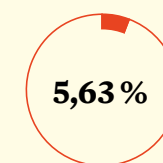
RÉPARTITION DES RESSOURCES

Total en 2014
151 942 552 €

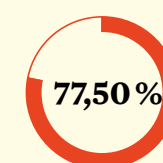
- 1,52 %



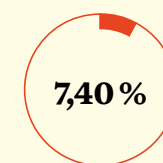
Dons & legs
14 396 902 €
+ 18,9 %



Autres ressources privées
8 553 051 €
- 6,21 %



Fonds publics & assimilés
117 748 255 €
- 2,51 %

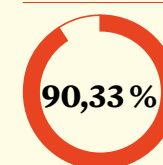


Autres produits
11 244 344 €
- 8,45 %

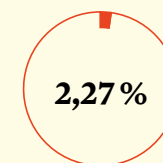
RÉPARTITION DES EMPLOIS

Total en 2014
150 873 214 €

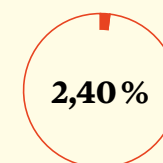
- 4,29 %



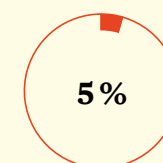
Missions sociales
136 279 968 €
- 4,93 %



Charges de communication et de recherche de fonds
3 421 700 €
- 9,43 %



Dotations aux provisions et charges exceptionnelles
3 614 163 €
+ 16,37 %

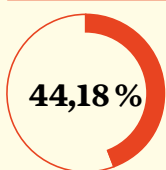


Fonctionnement de la Fondation
7 557 383 €
+ 1,94 %

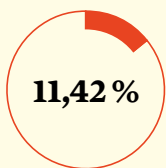
RÉPARTITION DES EMPLOIS PAR MISSIONS SOCIALES

Total en 2014
136 279 968 €

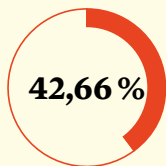
-4,93 %



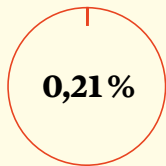
Inclusion sociale
60 207 209 €
-5,31 %



Enfance jeunesse
15 563 053 €
-23,76 %



Handicap, soin, dépendance
58 132 091 €
+1,78 %



Divers
292 555 €
-39,36 %



Actions sociales de proximité
2 085 060 €
+19,51 %

ACTIF DU BILAN

au 31 décembre 2014

Actif immobilisé

2013 **187 582 K €**
2014 **195 509 K €**

Actif circulant

2013 **101 060 K €**¹
2014 **87 724 K €**

Comptes de régularisation

2013 **503 K €**
2014 **475 K €**

Total

2013 **289 145 €**
2014 **283 708 K €**

PASSIF DU BILAN

au 31 décembre 2014

Fonds propres

2013 **148 182 K €**
2014 **157 013 K €**

Provisions pour risques et charges

2013 **11 673 K €**
2014 **10 924 K €**

Fonds dédiés

2013 **5 131 K €**
2014 **4 495 K €**

Dettes et comptes de régularisation

2013 **124 159 K €**
2014 **111 276 K €**

Total

2013 **289 145 K €**
2014 **283 708 K €**

1 – L'actif circulant ainsi que les dettes et comptes de régularisation ont fait l'objet d'un retraitement dans la présentation à l'ouverture du bilan (cf. notes 6 et 20 du rapport financier 2014).

Donateurs & testateurs

Un soutien indispensable aux actions

Les dons et legs permettent de financer ou cofinancer un très grand nombre d'actions au service des personnes accueillies à la Fondation de l'Armée du Salut.

Les dons collectés en 2014 ont atteint environ 8,9 millions d'euros, en quasi stabilité par rapport à l'année précédente. Près de 20 % du montant de ces dons ont été perçus par prélèvement automatique, une modalité pratique à laquelle près de 10 000 donateurs ont recouru en 2014. Depuis de nombreuses années, les donateurs, qu'ils habitent à Paris, Lyon, Marseille, Strasbourg, ou ailleurs en France, sont d'abord remarquables par leur fidélité : en 2014 de nouveau, leur nombre avoisine 100 000 donateurs réguliers¹. Encore une fois, il faut souligner toute l'importance de ce soutien, compte tenu des difficultés économiques et sociales que peuvent aussi rencontrer les donateurs eux-mêmes ou leurs proches. Ces derniers sollicitent également très souvent le service qui leur est dédié au Siège de la Fondation : celui-ci a répondu, en 2014, à plus de 1 800 courriers, appels téléphoniques ou mails.

Les donateurs ont continué, en 2014, à être très régulièrement informés sur les activités de la Fondation, les nouveaux projets ou les besoins urgents des publics en situation de fragilité sociale, à travers le trimestriel Magazine des donateurs, et par le biais, tout au long de l'année, de courriers ou emails. Autre support d'information et de lien avec les donateurs : le site www.armedusalut.fr. Outre de nombreuses informations régulièrement mises à jour sur l'Armée du Salut et son actualité, ce site regroupe les sites dédiés de chaque établissement de la Fondation (leur liste est consultable dans le cahier central de ce rapport) ainsi qu'un « Espace donateurs », qui permet à chaque donateur de consulter l'historique de ses dons ou télécharger ses reçus fiscaux. La Fondation fait appel à la générosité des donateurs par le biais :

→ de l'**épargne solidaire**, une modalité de dons que la Fondation souhaiterait développer et qui consiste à reverser une partie de ses intérêts de l'épargne pour financer des actions sociales, grâce à un partenariat établi avec certaines banques ;

→ d'**appels à dons « spécial projet »** qui, en 2014, a porté sur le financement de la réhabilitation de la **Résidence Catherine Booth**, l'un des centres d'hébergement et de réinsertion sociale parisiens de la Fondation ; grâce à plus de 170 donateurs, près de 200 000 euros ont été ainsi collectés ;

→ d'appels à versement de la **taxe d'apprentissage** pour les établissements de la Fondation habilités à la recevoir.

Legs

Les legs sont une autre modalité importante de soutien de l'action de la Fondation, avec une équipe dédiée au Siège, qui entretient les relations avec les testateurs. Depuis quelques années, l'Armée du Salut constate que de nombreux testateurs désireux de léguer pour des missions sociales et/ou humanitaires répartissent leurs legs entre un nombre croissant d'institutions. En 2014, 36 successions ont été finalisées et le montant des legs (cessions d'immeubles, de meubles et d'actifs financiers et contrats d'assurance-vie) a dépassé 4 millions d'euros. Des dispositifs tels que les dons sur succession et les donations temporaires d'usufruit restent à développer.

CERTIFICATION

La certification par Bureau Veritas, que la Fondation s'est vu renouveler en novembre 2014, signifie que cette dernière agit en conformité avec les missions inscrites dans ses statuts et son projet : pratiques conformes à ses valeurs ; droits des donateurs respectés ; informations exhaustives et cohérentes sur son fonctionnement, ses projets et sa gestion. La Fondation de l'Armée du Salut s'engage à ne pas employer plus de 33 % de ses ressources tirées de la générosité du public pour le financement de sa recherche de fonds.



ARMEE
DU
SALUT



**Fondation de
l'Armée du Salut**
60, rue des Frères Flavien
75020 Paris
www.armeedusalut.fr

